



RAPPORT D'ACTIVITE DU COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L'HOMME ROMEUROPE

1^{er} janvier 2015 - 31 décembre 2015

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

59, rue de l'Ourcq - 75019 PARIS

01.40.35.00.04 / 06.35.52.85.46

www.romeurope.org

SOMMAIRE

I. PRESENTATION DU COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L'HOMME ROMEUROPE	1
1. Historique.....	1
2. Objectif	1
3. Missions	1
4. Destinataires des actions du collectif.....	2
5. Principaux domaines d'activités	2
6. Les membres et la composition du collectif en 2015.....	4
7. Fonctionnement	7
8. L'Association de gestion du CNDH Romeurope et son conseil d'administration	7
9. La coordination du CNDH Romeurope	8
10. Le CNDH Romeurope en région	8
II. ACTIONS NATIONALES	9
1. Animation du réseau, diffusion et mutualisation de l'information	9
A) Diffusion et mutualisation de l'information	9
B) La rencontre nationale du CNDH Romeurope	12
C) Les déplacements en région.....	12
D) Mutualisation et capitalisation des compétences et expériences	13
E) Participation des habitants des bidonvilles et squats au réseau	14
2. La mission d'observatoire du CNDH Romeurope	15
A) Le rapport d'observatoire du CNDH Romeurope.....	15
B) Observatoire, veille juridique, alerte.....	16
3. Activités de plaidoyer et de communication externe.....	17
A) Plaidoyer national.....	17
B) Plaidoyer européen et international	20
C) La communication externe du CNDH Romeurope	21
4. Le Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education (CDERE).....	26
A) Qu'est ce que le CDERE.....	26
B) Étude sur la déscolarisation des enfants de 12 à 18 ans vivant en bidonvilles et squats	27
C) Interventions extérieures.....	27
D) Interpellations des pouvoirs publics.....	28
III. ACTIONS REGIONALES	29
1. Présentation.....	29
2. Le Collectif Romeurope Ile-de-France	29
IV. PROJETS ET FINANCEMENTS.....	32
1. Subventions privées	32
2. Subventions publiques.....	32
V. Réseaux partenaires et projets interassociatifs	34
VI. Annexes.....	37

Les membres du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope :

Collectif National Droits de l'Homme Romeurope

ABCR (Association Biterroise Contre le Racisme) – **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement) – **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – **ASAV** (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASEFRR** (Association de Solidarité en Essonne avec les familles roumaines et rroms) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **ATD Quart-Monde** – **CCFD-Terre Solidaire** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) – **LA CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat) – **ECODROM** – **EURROM** - **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat-Cité** – **Hors la Rue** – **La Rose des vents** - **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **Les Enfants du Canal** - **MDM** (Médecins du Monde) – **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – **PUI** (Première Urgence Internationale)- **Rencontres tsiganes** – **RomActions** – **Romeurope 94** – **Roms Réussite** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – **Une famille un toit 44**.

Et le Collectif Romeurope 92 Sud, le Collectif Romeurope 93, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie (95), le Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles rroms de l'agglomération orléanaise, le Collectif Romeurope 77, le Collectif solidarité Roms Lille Métropole, le Collectif Solidarité Roms Toulouse, le Collectif Romeurope de Noisy le Grand, le Collectif Romeurope du Val Maubuée, le Collectif RomParis, l'Inter-collectif Roms Nord-Pas de Calais, le Collectif Romeurope Antony-Wissous



Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope bénéficie du soutien de :



I. PRESENTATION DU COLLECTIF NATIONAL DROITS DE L'HOMME ROMEUPE

1. Historique

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope (CNDH Romeurope) a été créé en octobre 2000, à Paris, à l'issue du colloque « Roms, Sintés, Kalés, Tsiganes en Europe. Promouvoir la santé et les droits d'une minorité en détresse », qui présentait les résultats alarmants d'une recherche-action pour la promotion de la santé, menée à l'initiative de Médecins du Monde par le réseau Romeurope dans six pays de l'Union européenne dont la France. Ces travaux concluaient aux liens essentiels entre le respect des droits fondamentaux et les graves problèmes de santé rencontrés par les populations Roms en situation de grande pauvreté. Les associations présentes à cette initiative ont donc décidé de fonder ce collectif pour agir en France de manière coordonnée sur ce sujet à partir de leur champ propre de compétence, humanitaire ou de défense des droits.

2. Objectif

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope rassemble plusieurs organisations de défense des droits ainsi que de nombreux collectifs de soutien locaux¹. Il a pour objectif de défendre les droits fondamentaux et de favoriser l'inscription dans le droit commun des personnes originaires d'Europe centrale et orientale en situation de grande précarité en France, qui vivent dans des bidonvilles, des squats ou à la rue et qui s'identifient ou sont identifiés comme « Roms ». En s'appuyant sur l'échange et la confrontation des expériences, le CNDH Romeurope mène des luttes contre toutes les formes de discrimination et contre les pratiques abusives perpétrées à l'encontre de ces personnes.

3. Missions

Les missions principales du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope sont les suivantes :

a. Un observatoire du respect des droits fondamentaux pour les personnes originaires d'Europe centrale et orientale en situation de grande précarité en France vivant dans des bidonvilles, squats ou à la rue qui s'identifient ou sont identifiés comme Roms :

- Il publie à ce sujet un rapport d'observatoire, diffusé en France et en Europe ;
- Il développe une veille juridique et de l'actualité au niveau national et communautaire ;
- Il capitalise les situations vécues et les expériences menées localement, qui sont à la base des actions du collectif national : réunions publiques, communiqués de presse, actions de plaidoyer (plaintes, lettres ouvertes, etc).

b. Une plateforme d'échange et de confrontation des expériences pour les citoyens et acteurs associatifs. Il organise l'échange d'informations et d'expériences locales, la mutualisation des compétences, l'élaboration d'outils sur les différentes thématiques : séjour, santé, travail, enfance et scolarisation, habitat, discriminations...

c. Une structure militante qui a vocation à : informer et interpeller les responsables politiques et institutionnels à l'échelle nationale et européenne sur la question du non-respect des droits de ces citoyens d'Europe de l'Est vivant en squats et bidonvilles ; faire connaître aux citoyens français la réalité de la situation de ces personnes ; mener des luttes pour la défense de leurs droits, sans mesures spécifiques mais en application du droit commun. Afin de poursuivre cet objectif, le CNDH Romeurope, notamment, publie régulièrement un rapport politique dans lequel il formule des recommandations.

¹ Liste des membres du CNDH Romeurope : <http://www.romeurope.org/spip.php?article400>

Enfin, le CNDH Romeurope porte des projets spécifiques dont certains à l'échelle régionale en Ile-de-France (voir Partie III).

4. Destinataires des actions du collectif

Le travail du CNDH Romeurope porte sur des personnes, souvent en familles, en situation de grande précarité, venant essentiellement de pays d'Europe de l'Est, contraintes en l'absence de solution d'hébergement ou de logement de vivre dans des bidonvilles, des squats ou dans la rue. Leurs principaux lieux d'installation sont l'Ile-de-France, les Bouches-du-Rhône, l'agglomération lyonnaise, la métropole lilloise, l'agglomération nantaise et l'agglomération bordelaise.

La plupart de ces personnes migrent en France pour des raisons économiques mais aussi pour fuir les discriminations parfois très violentes dont elles sont victimes dans leur pays et qui leur interdisent un accès effectif aux droits. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une migration familiale.

Le CNDH Romeurope s'attache depuis sa création en octobre 2000 à défendre l'effectivité des droits de ces personnes en France.

Le CNDH Romeurope alerte depuis longtemps sur la dangerosité d'une approche ethnicisée de la situation de ces personnes. Il existe des responsabilités croisées dans la construction d'une catégorie « Roms » : politiques, médiatiques, académiques, associatives et militantes. Cette stigmatisation fait des personnes dites Roms la cible de discriminations dans tous les domaines de la vie socio-économique qui mènent à la violation de leurs droits.

Face à ce danger le CNDH Romeurope réaffirme sa position :

- Il n'est pas de problèmes spécifiquement Roms qui mériteraient des dispositions dérogatoires ou mesures particulières, le droit commun doit demeurer la règle. Les personnes qui parviennent à trouver un emploi, à accéder à un logement, à scolariser leurs enfants « se fondent » dans le paysage.
- En tant que ressortissants européens, citoyens roumains ou bulgares, demandeurs d'asile ou sans papiers, en tant que sans-abri, demandeurs d'emploi ou malades, en tant qu'enfants en âge scolaire, que parents en situation précaire ou mineurs isolés, ils bénéficient de droits et libertés inaliénables à respecter comme pour tout autre individu présent en France.
- Il existe cependant une culture et une mémoire rom d'autant mieux exprimée et valorisée par ceux qui se disent Roms eux-mêmes. Leur histoire ne doit pas leur être déniée. La lutte contre les discriminations subies par les personnes revendiquant leur appartenance à cette culture et les personnes considérées comme Roms et discriminées de ce fait, fait partie des actions du collectif.

5. Principaux domaines d'activités

Le CNDH Romeurope intervient dans les domaines suivants :

- Droit au séjour et protection contre l'éloignement
- Droit au travail
- Droit à l'hébergement et au logement
- Droit à l'éducation
- Droit à la santé
- Droit à la protection sociale, aux droits sociaux et politiques
- Droit à la protection de l'enfance
- Lutte contre le racisme et la discrimination

Dans chacun de ces domaines les principes qui guident les actions du CNDH Romeurope sont les suivants :

- **Droit au séjour et protection contre l'éloignement** : Accès effectif à la libre circulation et installation dans l'Union européenne de l'ensemble des citoyens européens y compris les précaires, ce qui implique la levée de tout obstacle administratif.
- **Droit au travail** : Le CNDH Romeurope reste vigilant depuis la fin des mesures transitoires (1^{er} janvier 2014) sur l'accès plein et effectif au marché du travail et aux dispositifs de droit commun pour les ressortissants Roumains et Bulgares notamment.
- **Droit à l'hébergement et au logement** : Le droit à un habitat digne pour tous est sans cesse rappelé. Pour les citoyens européens en situation de grande pauvreté contraints à vivre dans des squats et bidonvilles, qualifiés de « campements illicites » par les pouvoirs publics, l'exercice de ce droit commence par l'arrêt de toute expulsion et évacuation sans proposition d'hébergement ou logement adaptée à chaque situation individuelle. Le caractère inconditionnel du droit à l'hébergement doit être effectif. Par ailleurs, tout lieu de vie doit, en application de la résolution de l'ONU de juillet 2010, bénéficier d'un accès à l'eau potable et à des mesures basiques d'assainissement.
- **Droit à l'éducation** : Le CNDH Romeurope demande l'accès effectif à la scolarisation - dès l'âge de 3 ans (si les parents en font la demande) - des enfants vivant en squats et bidonvilles et rappelle que la principale cause de non scolarisation ou déscolarisation ce sont les expulsions incessantes des personnes de leur lieu de vie et les refus illégaux d'inscription scolaire de la part des maires et des services publics compétents. C'est pour cela qu'en septembre 2009, le CNDH Romeurope a initié la création du **Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE)**.
- **Droit à la santé** : L'accès aux soins est lié aux autres droits précités, notamment au droit au travail et à un habitat digne. Les expulsions des lieux de vie entravent fortement toute possibilité d'accès suivi, et donc efficace, aux soins.
- **Droit à la protection sociale, aux droits sociaux et politiques** : Toutes les personnes qui en remplissent les conditions devraient avoir accès à la Couverture Maladie Universelle (CMU) et aux prestations familiales. A défaut l'accès à l'aide médicale d'Etat (AME) devrait être immédiat. Elle doit être accordée à toute personne la demandant dans un CCAS qui présente – par tout moyen de preuve – un lien avec la commune. Nous défendons aussi l'accès aux prestations sociales légales et aux aides financière facultatives ; le droit à un compte bancaire ; le droit à l'aide juridictionnelle ; le droit de vote.
- **Droit à la protection de l'enfance** : Le CNDH Romeurope défend le droit de tous les enfants en danger à être protégés, sans distinction de nationalité ni sans que puisse être opposée la situation administrative des parents, selon le droit national et les engagements internationaux pris par la France.
- **Lutte contre le racisme et la discrimination** : Le CNDH s'engage à lutter contre le racisme et les discriminations subies par les personnes qui se désignent Rom ou qui sont désignées comme tels.

Aucune de ces mesures n'est spécifique. Toutes s'inscrivent dans le droit commun.

6. Les membres et la composition du collectif en 2015

Le CNDH Romeurope est composé d'associations nationales, locales et de comités ou collectifs de soutien. Tous ses membres agissent directement sur le terrain ou soutiennent des organisations impliquées localement dans des actions concrètes de soutien et de défense des droits auprès de ces migrants en situation de grande pauvreté en France. Si certains membres sont impliqués dans la gestion de dispositifs opérationnels, ils ne le font pas au titre du CNDH Romeurope. Le collectif peut décider d'associer ponctuellement à ses actions ou communications toute personne physique ou morale non membre.

Au niveau national le collectif comptait fin 2015 43 membres : 27 associations (à caractère national et local) et 16 comités ou collectifs locaux. Les membres actuels du CNDH Romeurope sont les suivants :

- **ABCR** (Association Biterroise Contre le Racisme)
- **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement)
- **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement)
- **ASAV 92** (Association pour l'accueil des voyageurs)
- **ASEFRR** (Association en Essonne de Solidarité avec les Familles Roms Roumaines)
- **Association Solidarité Roms (St Etienne)**
- **ATD Quart Monde**
- **La CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués)
- **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat)
- **CCFD –Terre Solidaire** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)
- **ECODROM**
- **EURROM**
- **FNASAT-Gens du voyage**
- **Habitat et Cité**
- **Hors la Rue**
- **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme)
- **Les Enfants du Canal**
- **Médecins du Monde**
- **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples)
- **Première Urgence Internationale**
- **Rencontres tsiganes**
- **RomActions**
- **Rom Réussite**
- **La Rose des Vents**
- **Secours catholique** (Caritas France)
- **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants)
- **Une famille un toit 44**
- le **Collectif Romeurope 92 Sud**
- le **Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise**
- le **Collectif de soutien aux familles rroms de Roumanie (95)**
- le **Collectif de soutien aux familles roms de l'agglomération orléanaise**
- le **Collectif Romeurope 77**
- le **Collectif Romeurope 93**
- le **Collectif Romeurope 94**
- le **Collectif Romeurope de Noisy le Grand**
- le **Collectif Romeurope du Val Maubuée**
- le **Collectif Romeurope Antony-Wissous**
- le **Collectif RomParis**
- le **Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise**

- le **Collectif Romyvelines**
- le **Collectif Solidarité Roms Lille Métropole**
- le **Collectif Solidarité Roms Toulouse**
- **l'Intercollectif Roms 59/62**

Les membres du CNDH Romeurope sont présents dans 13 régions et 27 départements. Certaines associations nationales comme le Secours Catholique, le CCFD-Terre Solidaire, la Ligue des Droits de l'Homme, La Cimade, ATD-Quart Monde ou le MRAP ont des « délégations » sur tout le territoire métropolitain.

Région	Département
Alsace	Bas Rhin
Aquitaine	Gironde
Bourgogne	Côte d'Or
Centre	Indre et Loire
	Loiret
Ile de France	Paris
	Seine et Marne
	Yvelines
	Essonne
	Hauts de Seine
	Seine Saint Denis
	Val de Marne
	Val d'Oise
Languedoc-Roussillon	Hérault
Lorraine	Meurthe et Moselle
Midi-Pyrénées	Haute-Garonne
Nord-Pas de Calais	Nord
	Pas-de-Calais
Pays de la Loire	Loire-Atlantique
Poitou-Charentes	Vienne
Provence Alpes Côte d'Azur	Alpes-Maritimes
	Bouches-du-Rhône
	Var
Rhône-Alpes	Haute-Savoie
	Isère
	Loire
	Rhône

LES NOUVEAUX MEMBRES EN 2015

- **l'Intercollectif Roms 59-62**

Depuis plusieurs années, différents collectifs locaux, associations, ONG, et individus, agissent auprès des familles Roms dans le Nord-Pas de Calais.

En 2014, ils ont décidé de se regrouper dans un Inter-Collectif Roms Régional 59/62, avec la finalité explicite de faire vivre les principes fondamentaux et valeurs universelles d'égalité des

personnes et de fraternité avec les Roms comme au sein de l'inter-collectif. Chaque collectif et association reste totalement indépendant dans la détermination de ses objectifs et modes d'action.

Champ des interventions :

- Toutes les initiatives concernant les besoins élémentaires et domaines majeurs de la vie: accès aux droits, santé, éducation, logement, travail, et liberté de circulation.
- Toutes les initiatives visant à l'autonomie des personnes Roms afin qu'elles soient en capacité de faire valoir et défendre elles-mêmes leurs droits et intérêts.
- La sensibilisation et l'information sur la situation et les conditions de vie des Roms.
- La connaissance mutuelle de nos cultures et sociétés en favorisant les échanges et manifestations à caractère culturel.
- La prise en compte des domaines de la " solidarité européenne " et internationale favorisant l'accueil et l'inclusion des Roms.
- Les échanges avec d'autres réseaux agissant pour les Roms, les migrants et les précaires.

▪ **Collectif Romeurope Antony-Wissous**

Ce collectif a été créé en juin 2015 pour venir en aide aux familles roms et roumaines de Wissous (91) et aussi celles qui résident non loin d'Antony (92). Il comprend des personnes d'horizons divers.

Objectifs du collectif : Accompagner les personnes roms et roumaines afin qu'elles puissent accéder à leurs droits :

- démarches administratives, sanitaires et sociales.
- scolarisation des enfants
- Accompagnement juridique lors des procédures judiciaires
- présence lors des expulsions

Actions :

- présence sur le terrain
- préparation des dossiers administratifs et juridiques
- accompagnement des personnes
- médiation avec les pouvoirs publics
- médiation avec l'institution scolaire.

▪ **Rom Réussite :**

L'association Roms Réussite a pour objet d'accompagner les femmes roms et leur famille dans tous les domaines de l'insertion sociale et professionnelle : par l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation et à la culture, objectifs opérationnels auprès des familles : les orienter vers les structures institutionnelles de droit commun, les accompagner vers les structures et équipements de santé publique, les accompagner dans les démarches administratives, l'accompagnement scolaire et à la parentalité, l'alphabétisation des adultes et l'apprentissage de la langue française, rechercher des partenariats locaux et actions en réseau sur la Seine-Saint-Denis et l'Ile-de-France, simulations d'entretiens d'embauche et rédaction de curriculum vitae, rechercher les financements auprès de la communauté européenne, et auprès des collectivités territoriales en France.

Contacts :

- Facebook : <https://www.facebook.com/pages/ROM-Reussite/817281798296243>
- Email : liliana.hristache@gmail.com

7. Fonctionnement

Afin de rendre efficace le fonctionnement du collectif les membres se sont dotés de certaines règles de fonctionnement. Ci-dessous les principales :

- Une validation des documents publics est demandée à chaque membre sous un délai déterminé (48h le plus souvent dans le cas des communiqués de presse). L'absence de réponse tient lieu d'approbation.
- Chaque membre désigne un ou plusieurs interlocuteurs qualifiés pour engager la structure ou le collectif qu'il représente au sein du CNDH Romeurope.
- Les membres qui ne souhaitent pas être associés à une action ou un communiqué peuvent demander expressément à être retirés ponctuellement de la liste des membres du CNDH Romeurope.
- Aucune association ou au collectif membre ne peut engager le CNDH Romeurope lors d'une action ou d'une communication qui lui est propre sans l'agrément de tous les autres membres.

Le 13 janvier 2015, le CNDH Romeurope a adopté des statuts provisoires qui visent à améliorer la gouvernance au sein de l'association. Un président a été nommé, Guillaume LARDANCHET, et l'ex-comité technique est désormais remplacé par un conseil d'administration. Le travail sur l'évolution des statuts du CNDH Romeurope a commencé en 2015 et va se poursuivre en 2016.

En 2015, les membres du CNDH Romeurope ont été consultés par questionnaire informatique sur leur vision de la gouvernance de l'association et sur leurs attentes quant aux nouveaux statuts. 25 membres ont fait un retour (11 associations nationales, 9 associations locales et 5 collectifs informels). Beaucoup ont mis en avant l'efficacité de la gouvernance actuelle tout en plaidant pour une meilleure représentation des acteurs locaux de terrain et donc un rééquilibrage au niveau des voix au conseil d'administration et à l'assemblée générale. L'objectif est d'améliorer la représentativité de la diversité des membres qui composent le CNDH Romeurope tout en maintenant une stabilité afin que l'association puisse continuer à mener ses missions statutaires.

8. L'Association de gestion du CNDH Romeurope et son conseil d'administration

Créée en 2007, l'association de gestion du CNDH Romeurope a pour but d'assurer la gestion matérielle et financière du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope. Depuis le 13 janvier 2015, des statuts provisoires ont été adoptés afin de travailler à l'amélioration de la gouvernance du CNDH Romeurope.

Composition du Conseil d'administration en décembre 2015 :

- ASAV 92 : Laurent EL GHOZI
- Collectif Romeurope du Val Maubuée : François LORET
- Fnsat-Gens du voyage : Stéphane LEVEQUE
- Hors la Rue : Guillaume LARDANCHET
- La Cimade : Lise FARON
- Ligue des Droits de l'Homme : Philippe GOOSSENS
- Médecins du Monde : Catherine FRAPARD
- MRAP : Marie-Geneviève GUESDON
- Secours Catholique-Caritas : Claire SABAH
- Alexandre LE CLÈVE, membre individuel

9. La coordination du CNDH Romeurope

La coordination a pour mission d'apporter un appui technique aux acteurs du CNDH Romeurope, dans l'objectif d'animer le réseau et de favoriser l'émergence d'initiatives concertées pour l'accès aux droits des habitants de bidonvilles et squats et pour la lutte contre les discriminations à l'encontre de ceux qu'on appelle Roms. Elle n'a pas vocation à définir ou à piloter les actions des membres du collectif. Les salariées de la coordination contribuent aux activités d'observatoire et de plaidoyer du CNDH Romeurope. La coordination prépare les ordres du jour du conseil d'administration auquel elle participe et rend compte de son activité. Les salariées de la coordination peuvent représenter le CNDH Romeurope auprès de différentes institutions et instances à la demande du conseil d'administration.

Les salariées de la coordination :

- Déléguée générale : Manon Fillonneau (depuis le 1^{er} avril 2015)
- Chargée de mission : Clotilde Bonnemason (depuis le 6 janvier 2015)

En novembre et décembre 2015, Marine Simon a contribué aux activités de la coordination du CNDH Romeurope dans le cadre d'un stage durant jusqu'à avril 2016.

10. Le CNDH Romeurope en région

Au niveau local les collectifs et associations membres mettent en place un accompagnement des habitants des bidonvilles vers les dispositifs de droit commun sur la base de leurs besoins. Ils agissent aussi afin de combattre toute forme de discrimination envers ces personnes, stigmatisées sur la base d'une appartenance réelle ou supposée à une minorité, celle des Roms.

Dans les collectifs on retrouve souvent la composition du collectif national, avec la présence des bénévoles ou salariés des différentes organisations et structures membres du collectif.

Le travail au quotidien des comités et collectifs locaux se base sur la proximité avec les familles présentes sur les bidonvilles et squats ou à la rue, qui participent de manière effective aux échanges et aux actions des comités et collectifs. Les actions qui s'ensuivent peuvent être d'ordre humanitaire : soigner, nourrir, habiller, abriter... ou d'accompagnement vers les dispositifs de droit commun (accès aux différents services de l'administration française dans tous les domaines cités : services de santé, de l'éducation nationale, de l'emploi, de l'habitat...) mais aussi de défense du droit contre les abus de l'administration et les actes de discriminations (défense en justice contre les évacuations et expulsions illégales de terrains et squats, défense en justice contre les procédures illégales d'éloignement du territoire, recours en justice devant les différentes instances judiciaires compétentes dans les différents domaines).

Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope Ile-de-France

La mobilisation au niveau de l'Ile-de-France s'est structurée à travers des actions menées au nom des membres franciliens du collectif, rassemblés au sein du Collectif Romeurope Ile-de-France. Les activités du Collectif Romeurope Ile-de-France sont détaillées dans la Partie III « Actions régionales ».

II. ACTIONS NATIONALES

1. Animation du réseau, diffusion et mutualisation de l'information

A) Diffusion et mutualisation de l'information

Environ 700 personnes ont participé en 2015 aux échanges du réseau Romeurope sur l'année à travers : les réunions et rencontres organisées par le collectif au niveau national et régional, les listes de diffusion d'information par mail (nationales et régionales), le site internet, les événements organisés par le CNDH Romeurope (conférence de presse, vernissage). Ces personnes peuvent être membres d'associations ou de collectif de soutien ou simplement des citoyens engagés qui agissent pour le respect des droits fondamentaux de tout être humain, contre les discriminations et pour l'accès aux droits.

o Listes de diffusions

Il existe quatre listes de diffusion au sein du collectif en fonction de la qualité de membres et selon l'appartenance géographique.

- La liste des membres officiels du collectif au niveau national : liste « **membres** ». Cette liste, qui met en relation directe les membres du collectif au niveau national, permet de rendre le collectif plus opérationnel. Elle est utilisée pour échanger sur des sujets spécifiques parmi les membres, diffuser les comptes-rendus des différentes réunions et d'autres documents internes au collectif destinés à une diffusion restreinte. Sont envoyées par la coordination des informations qui intéressent, concernent ou émanent directement des membres (informations pertinentes sur des événements, colloques, rapports, appels à la mobilisation d'un des membres, communiqué de presse d'un des membres, décisions de justice etc...). En décembre 2015 cette liste compte **216 membres**.
- La liste des membres officiels du Collectif Romeurope Ile de France : liste « **membres.idf** ». Cette liste a la même utilisation que celle de membres au niveau national mais les sujets sur lesquels se font les échanges concernent l'Ile de France. Cette région rassemble à elle seule entre un tiers et la moitié des habitants des bidonvilles et squats occupés par des personnes d'Europe de l'Est en France. Les situations que l'on observe sont ainsi spécifiques en termes de nombre et de typologie. En décembre 2015 cette liste compte **137 membres**.
- La liste regroupant les membres, partenaires et sympathisants au niveau national : liste « **infos.romeurope** ». Cette liste sert à diffuser une information générale et pertinente sur la situation des habitants des squats et bidonvilles, Roms ou perçus comme tels, en France et en Europe. Au travers de cette liste sont diffusées des informations concernant la législation nationale et européenne, des projets locaux, nationaux et européens concernant les Roms, des rapports et des articles scientifiques sur le sujet, l'actualité sur les Roms migrants, des événements (colloques, expositions, événements culturels, autres) etc... En décembre 2015 cette liste compte **189 membres**.
- La liste regroupant les membres, les partenaires et les sympathisants en Ile de France : liste « **infos.idf** ». Cette liste a le même objectif que celle au niveau national mais les sujets concernent exclusivement l'Ile de France. En décembre 2015 cette liste compte **96 membres**.

- **Site internet :** www.romeurope.org

Selon nos outils de statistiques (voir tableau ci-dessous), le site internet du CNDH Romeurope a généré en 2015 près de 22.000 sessions pour plus de 17.000 utilisateurs, dont 75% sont des nouveaux visiteurs. 30% des utilisateurs sont à Paris, les autres sont surtout répartis sur les plus grandes villes françaises (Marseille, Lyon, Lille, Nantes, Toulouse...). Plus de 55.000 pages ont été vues. Le site du CNDH Romeurope est très fréquenté car il regorge d'informations et d'outils. Il est un site de référence sur le sujet. L'agencement du site pourrait être amélioré afin de faciliter l'expérience des nombreux visiteurs.

Sur la page d'accueil les informations les plus récentes sont publiées sur l'accès aux droits et la lutte contre les discriminations des ressortissants européens vivant en situation de très grande précarité, ainsi que toute information, même de niveau local, ayant un caractère d'urgence ou une importance particulière.

A partir de cette page il est possible d'accéder à des informations spécifiques, classées par thème (rubrique « Textes et supports pour l'action ») ou par échelle (nationale, locale, européenne) par le biais de menus contenant les différentes sous-rubriques (barres de rubriques principales horizontales et « menu sommaire » sur la gauche de l'écran).

■ **L'espace membres**

L'« espace membres », non accessible au public, contient les sous-rubriques suivantes :

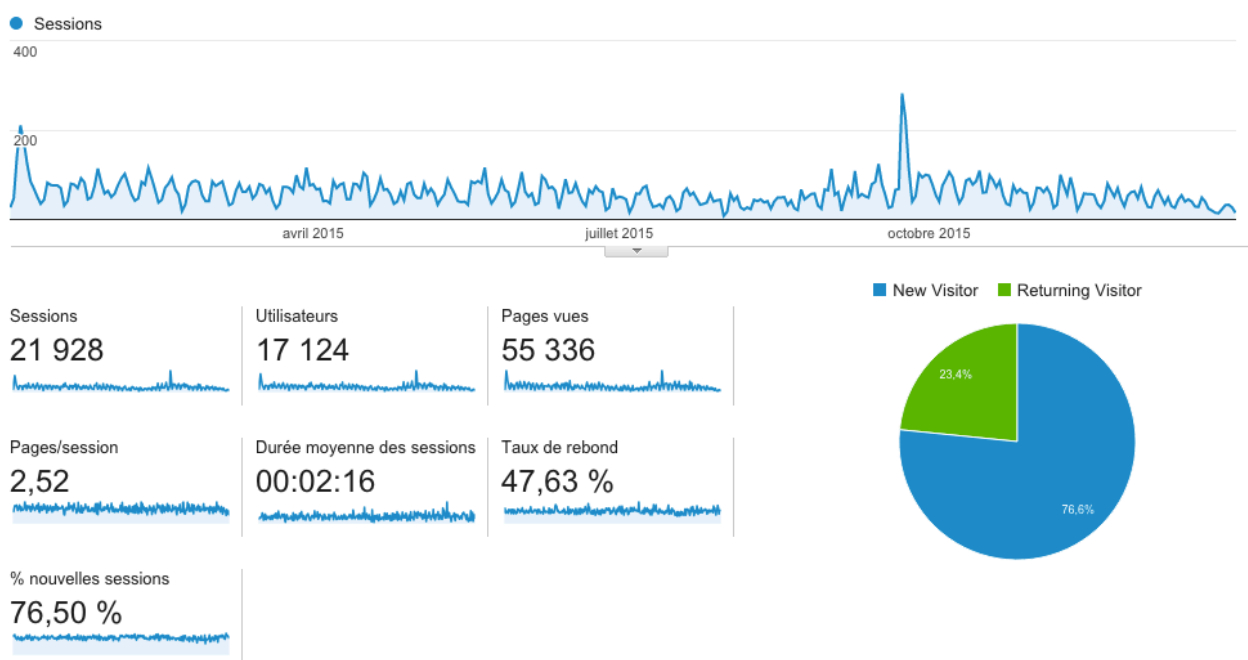
- Les comptes rendus des réunions nationales,
- Les comptes rendus des réunions Ile de France ;
- Le matériel des formations mises en place ;
- Les rapports d'activités du CNDH Romeurope
- Les réponses à l'interpellation des services déconcentrés de l'Etat
- DIHAL : il s'agit des documents de travail liés à la mise en place de la mission « campements illicites » à la DIHAL suite à la publication de la circulaire du 26 août 2012 : le vademecum, comptes rendus des réunions et groupes de travail, du groupe national de suivi, liste des correspondants au sein des Préfectures.

■ **Le forum**

Au sein de l'espace membre un forum est accessible aux membres. Il s'agit ici de permettre un échange d'informations sur différentes thématiques pour les membres du Collectif. Sept rubriques ont ainsi été créées : Scolarisation ; Relation avec les élus ; Suivi des éloignements du territoire ; Suivi des expulsions des lieux de vie ; Modèles de recours ; Actualité juridique ; FAQ.

Cet espace a pour but de mettre en lien les militants présents sur le terrain partout en France afin qu'ils puissent échanger, discuter sur les événements et difficultés auxquels ils sont confrontés. Il a pour objectif de répondre à la demande des membres de disposer d'un espace d'échange pour se sentir moins isolé et de trouver des réponses à des questions.

STATISTIQUES SUR LA FREQUENTATION DU SITE INTERNET www.romeurope.org :



○ Page Facebook

En 2013 le collectif s'est doté d'une page Facebook pour diffuser plus largement les informations sur les activités du CNDH Romeurope, de ses membres et les actualités plus générales : <https://www.facebook.com/CNDHRomeurope/?ref=hl>

Au début de l'année 2015, la page Facebook du CNDH Romeurope compte 621 abonnés. A la fin de l'année 2015, elle en compte 937.

Ce média permet également à des personnes souhaitant s'engager localement de contacter le collectif et d'être orientées vers les structures adéquates. Il permet aussi de mobiliser et d'intéresser un public qui dépasse les seuls membres du CNDH Romeurope. En 2015, la page Facebook a été régulièrement alimentée par des informations sur la situation des personnes vivant en bidonvilles et en squats, la parution de rapports et d'avis institutionnels et associatifs, des appels à la mobilisation, des articles de presse, des informations sur des colloques etc.

Certains articles postés sur Facebook ont eu beaucoup de succès, comme par exemple les infographies issues du Rapport d'observatoire : cet article a atteint environ 11.500 personnes sur Facebook et a été partagé près d'une centaine de fois. Il a été notamment relayé par l'Unicef France. (<https://www.facebook.com/CNDHRomeurope/posts/988493724507015>)

○ Compte Twitter

En août 2015, le CNDH Romeurope s'est créé un compte sur Twitter. L'audience est différente de celle de la page Facebook car se sont principalement des journalistes et de personnalités politiques qui suivent le compte @CNDH_Romeurope : à la fin de l'année 2015, le CNDH Romeurope comptait plus de 200 abonnés. Ce compte Twitter a été notamment utilisé lors d'expulsions de bidonvilles et lors de la publication des rapports du CNDH Romeurope en septembre 2015, dont les infographies ont été

retweeté par l'Unicef France à plus de 140.000 abonnés, France TV Info (138.000 abonnés) et le Secours Catholique (110.000 abonnés).

https://twitter.com/CNDH_Romeurope

B) La rencontre nationale du CNDH Romeurope

L'objectif des réunions nationales est principalement de confronter les expériences vécues par les membres, de les mutualiser et de dégager des orientations politiques et des pistes d'actions communes. Ce sont également des moments forts de la vie du Collectif où se retrouvent les militant-e-s de tous les territoires et où sont également abordées certaines questions liées à ses activités (publication des rapports d'observatoire et politique par exemple) et à son fonctionnement (la gouvernance du Collectif).

En 2015, une rencontre nationale a été organisée les 20 et 21 juin à Paris. Elle a rassemblé plus de 70 personnes représentant 36 structures et venues de 27 territoires représentant 17 départements. La moitié des participant-e-s viennent d'Ile-de-France ce qui peut s'expliquer à la fois par une concentration plus importante des bidonvilles et squats dans cette région mais également par le fait que la rencontre se soit déroulée à Paris. Les militant-e-s et bénévoles du Nord, de Loire-Atlantique, des Bouches-du-Rhône, du Rhône, de Gironde, du Bas-Rhin, de Haute-Garonne et de l'Isère se sont déplacé-e-s pour participer à ces journées.

Cette réunion nationale a été l'occasion d'approfondir certains sujets, de confirmer le positionnement politique du collectif et de prendre ainsi des décisions sur les actions à mener ainsi que sur les interventions prioritaires à mettre en place pour les mois à venir.

La réunion a été organisée sur une journée et demie. La première journée a été l'occasion de présenter la nouvelle équipe salariée en place ainsi que les membres du conseil d'administration et les évolutions récentes du Collectif. Une présentation du rapport d'observatoire qui était alors en cours a été faite par le chercheur-coordonateur du rapport. Par la suite, les membres ont échangé tour à tour par territoire sur leurs actions, réussites et difficultés. Nous avons ensuite travaillé à la fois en plénière et en petits groupes sur les positionnements du Collectif vis-à-vis des politiques publiques existantes et sur les pistes de plaidoyer. Un temps a également été consacré à la question de l'insertion professionnelle avec l'éclairage de Christophe Deltombe, ancien directeur d'Emmaüs, qui a pu partager ses expériences au sein de cette structure.

Un compte rendu de ces riches échanges a été rédigé et diffusé auprès des membres.

C) Les déplacements en région

En 2015, les salariées de la coordination et certains membres du Conseil d'administration se sont déplacés auprès des membres, en Ile-de-France et en région, pour rencontrer les différents acteurs, renforcer les liens interpersonnels, améliorer la compréhension de la situation locale et collecter des données pour le rapport d'observatoire.

DEPARTEMENT OU REGION – LIEU DE LA REUNION	DATE	NOMBRE DE PERSONNES RENCONTREES	PERSONNES RENCONTREES
Gironde	7-8 avril	50	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du CNDH Romeurope (association Eurrom, Médecins du Monde) - Associations partenaires des membres du CNDH Romeurope (ASTI, RESF, Fondation Abbé Pierre) - David Dumeau, médiateur squat de la ville de Bordeaux - Guy Hengen (directeur adjoint de la politique du développement social urbain à la mairie de Bordeaux) <p>→ Le CNDH Romeurope est aussi intervenu lors d'une journée organisée par l'association Eurrom sur la situation des Roms en France lors de la journée internationale des Roms le 8 avril.</p>
Paris	22 avril	15	- Rencontre du Collectif RomParis, membre du CNDH Romeurope composé des Enfants du Canal, de La Ligue des Droits de l'Homme, de L'Ecole dans la Rue, du MRAP...
Val d'Oise - Pierrelaye	6 mai et 2 décembre	15	- Membres du Collectif de soutien aux Roms Roumains du Val d'Oise. Participation à la réunion mensuelle du Collectif.
Provence Alpes Côte d'Azur - Marseille	11 mai	25	<ul style="list-style-type: none"> - Membres du CNDH Romeurope : Rencontres Tsiganes, AMPIL, CCFD-Terre Solidaire, Ligue des Droits de l'Homme - Associations partenaires des membres du CNDH Romeurope : HAS, ADDAP13, Collectif Rom de Gardanne
Nord – Lille	12 mai	30	<ul style="list-style-type: none"> - Membres de l'inter-collectif Roms du Nord Pas de Calais - Des habitants d'un bidonville à Lille
Loire-Atlantique – Nantes	26 mai	40	<ul style="list-style-type: none"> - Marie-Hélène Nedellec, vice-présidente à Nantes Métropole en charge des populations migrantes, l'hébergement spécifique, la coopération décentralisée. - Membres du Collectif Romeurope de l'agglomération nantaise - Des habitants d'un bidonville de l'agglomération nantaise
Rhône-Alpes - Lyon	29 mai	20	Rencontre du Collectif Roms de l'agglomération lyonnaise, membre du CNDH Romeurope (Médecins du Monde, Secours Catholique, C.L.A.S.E.S, ALPIL, ATD Quart Monde...) + de l'association Solidarité Roms (Saint-Etienne) et de l'association Roms Action (Grenoble)
Essonne - Evry	3 juin	20	- Participation à une réunion de l'ASEFRR (Association de Solidarité en Essonne avec les Roms Roumains)
Seine-et-Marne – Champs sur Marne	3 novembre	30	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à une réunion et une permanence du Collectif Romeurope du Val Maubuée - Des habitants d'un bidonville à Champs sur Marne
TOTAL : 245 personnes rencontrées lors des déplacements de la coordination et des membres du conseil d'administration			

D) Mutualisation et capitalisation des compétences et expériences

Le rapport d'observatoire publié en septembre 2015 a vocation à être notamment utilisé par les associations et collectifs membres du CNDH Romeurope. Il a été construit afin d'être un réel outil sur chacune des thématiques. Le rapport reprend toutes les évolutions législatives et jurisprudentielles sur l'année 2014 sur les questions de séjour, d'enfance (scolarisation, protection...), de logement/hébergement, d'expulsions, d'emploi et de droits sociaux.

Ce rapport est aussi fait des contributions reçues et collectées auprès des membres partout en France. Ce rapport repose donc sur les expériences de certains membres et a pour but de les généraliser et les capitaliser.

Des **infographies** ont été créées afin de rendre plus visibles et plus compréhensibles certains sujets (voir ci-dessous II.2. a) Le Rapport d'observatoire du CNDH Romeurope)

D'autres **outils à destination des membres du CNDH Romeurope ont été publiés en 2015**. Tous ces outils ont pour but de renforcer les connaissances et les capacités des membres, afin que leurs actions soient les plus pertinentes et efficaces possibles par rapport aux besoins exprimés par les personnes qu'ils accompagnent. :

- Le **recueil des échanges de la journée du 5 juin sur la défense des occupants de terrain**, co-organisée par le CNDH Romeurope, la Fondation Abbé Pierre, l'Asav 92, le Gisti, Jurislogement et Amnesty International France (pour plus de détails, voir Partie V « Réseaux partenaires et projets interassociatifs »).
- Le **compte-rendu de la rencontre nationale** du CNDH Romeurope qui a eu lieu en juin 2015 et qui a été l'occasion pour les membres d'échanger sur leurs pratiques et leurs expériences.
- Le **compte-rendu de la formation donnée par Studio Praxis** le 12 décembre et intitulée « Nouvelles formes de mobilisation autour de la défense des droits des habitant-e-s des bidonvilles et squats » (pour plus de détails, voir Partie III. « Actions régionales »)

Certains **outils** existants ont été remis en page dans le cadre de la publication du rapport pour être rendus plus lisibles. C'est le cas des tableaux suivants, qui sont tous visibles dans le rapport d'observatoire.

- Tableau sur la **santé** « Principales différences entre la CMU de base et la CMU complémentaire » : page 88
- Tableau sur la **scolarisation** et les classes pour enfants allophones : « Tableau récapitulatif des structures d'accueil » : page 104
- « Schéma pratique de la prise en charge des **jeunes décrocheurs** dans le cadre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire » : pages 106-107

E) Participation des habitants des bidonvilles et squats au réseau

La participation des personnes directement concernées à la vie du réseau est un principe fondamental du collectif. Cette participation peut être toutefois difficile à mettre en œuvre du fait des conditions de vie des intéressés qui les obligent à donner priorité à leurs préoccupations quotidiennes. Les membres du CNDH Romeurope les accompagnent au quotidien dans leurs démarches pour l'accès aux dispositifs de droit commun et dans la défense de leurs droits. Leur participation à la prise de décisions est régulière au niveau des collectifs et comités locaux mais plus difficile à concrétiser au niveau régional ou national.

Le CNDH Romeurope essaie de favoriser la participation des habitants ou anciens habitants des bidonvilles et squats à ses réunions, notamment en prenant en charge les déplacements. Lors de la rencontre nationale du CNDH Romeurope étaient présentes plusieurs personnes concernées directement par la vie en bidonville. Certaines d'entre elles ont monté leur propre association, comme Leonard Velicu qui a créé EURROM à Bordeaux (adhésion au CNDH Romeurope en 2014) et Liliana Hristache qui a créé Rom Réussite à Montreuil (adhésion au CNDH Romeurope en 2015). Leurs associations respectives sont constituées principalement de Roms roumains vivant en bidonville. Les éléments qu'ils apportent aux débats et actions du Collectif sont très précieux.

En 2015, le CNDH Romeurope a aussi travaillé avec la jeune association « La Firme 93 » dans le cadre de son projet « Conseil francilien des femmes Roms ». Ce projet a pour objectif de réunir une dizaine de femmes, vivant ou ayant vécu dans des bidonvilles en Ile-de-France, une fois par mois pendant deux ans. Le contenu de leurs discussions est choisi par les femmes elles-mêmes, qui alternent entre le français, le roumain et le romani pour échanger entre elles. Le CNDH Romeurope a proposé que ces réunions se passent dans sa salle de réunion au 59 rue de l'Ourcq à Paris. Les salariées de la coordination ont pu assister à plusieurs de ces rencontres qui ont commencé le 25 septembre 2015 et ont pu échanger avec les femmes sur différentes thématiques comme l'accès à la scolarisation, et les différents outils publiés par le CNDH Romeurope (brochure et exposition sur les idées reçues envers les Roms, rapport national d'observatoire 2014, rapport politique 2015).

2. La mission d'observatoire du CNDH Romeurope

A) Le rapport d'observatoire du CNDH Romeurope

Le rôle d'observatoire qui est au cœur du CNDH Romeurope se matérialise en grande partie par l'élaboration du rapport d'observatoire sur la situation de l'accès aux droits des populations d'Europe de l'Est vivant en squats et bidonvilles en France.

Publié en septembre 2015, le rapport a vocation à être notamment utilisé par les associations et collectifs membres du CNDH Romeurope mais également les travailleurs sociaux et acteurs publics qui agissent auprès des personnes en bidonvilles et squats. Les détails de sa diffusion aux institutions sont décrits dans la partie II. 3. « Activités de plaidoyer et communication externe »

Structure / organisation du rapport :

Il a été construit de manière à répertorier à la fois les éléments de droit et les principales évolutions législatives et jurisprudentielles de l'année 2014 pour 9 thématiques identifiées et à les confronter avec la réalité, dans les faits, de l'accès aux droits. Ainsi, il est un réel outil de connaissance sur toutes ces thématiques :

- le droit au séjour et les mesures d'éloignement
- les droits sociaux et politiques
- l'habitat : conditions de vie en bidonvilles et squats, procédures d'expulsion et d'évacuation
- le droit au logement
- l'accès au travail
- l'accès aux soins
- Les droits de l'enfant et l'accès à la scolarisation
- Accès à la protection pour les personnes victimes d'exploitation

Ce travail a été possible grâce aux contributions à la fois de personnes expertes sur certaines thématiques et aux remontées et expertises des militants et bénévoles membres du CNDH Romeurope. Leur savoir-faire et leurs informations récoltées tout au long de l'année et plus particulièrement en vue de l'élaboration du rapport sont les matériaux les plus précieux et indispensables pour donner une épaisseur aux observations et analyses.

Le rapport décrit également le cadre des politiques européennes et nationales sur le sujet. Une partie a été consacrée à la lutte contre le racisme, les discours de haine, les discriminations et violences policières envers les Roms.

Ainsi ce rapport est en grande partie le fruit des contributions reçues et collectées auprès des membres partout en France. Ce rapport repose donc sur les expériences des membres et a pour but de les généraliser et les capitaliser.

Méthodologie :

Un chercheur-consultant a été associé à ce travail et a coordonné le rapport avec l'appui de la coordination du CNDH Romeurope. Ainsi, une grille de récolte des données a été élaborée et diffusée à l'ensemble du réseau le premier semestre de l'année 2015. En parallèle et complément, des déplacements et réunions ont été organisés sur plusieurs territoires : Lille, Nantes, Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux. Des rencontres avec des acteurs publics ont été organisées également (voir II. 1. c) Les déplacements en région).

Ainsi le rapport s'appuie le plus possible sur une réalité du terrain vécue par les personnes elles-mêmes et par les acteurs présents à leur côté au quotidien.

Des **infographies** ont été créées afin de rendre plus visibles et plus compréhensibles certains sujets comme :

- les [expulsions](#) et leur nombre en France en 2014,
- le [parcours du combattant](#) que peut devenir l'accès à la scolarisation pour certains enfants,
- le [droit au séjour et l'éloignement](#) des citoyens européens

Deux infographies reprenant la structure même du rapport (« [le droit](#) » et « [les faits](#) ») résument les dispositifs existant d'accès au droit pour les habitants des squats et des bidonvilles, et la réalité de ce qu'il se passe sur le terrain, pour y accéder vraiment.

B) Observatoire, veille juridique, alerte

La mission d'observatoire de la situation des personnes en grande précarité vivant en bidonvilles et en squats du CNDH Romeurope ne se restreint pas au rapport d'observatoire. Il s'agit d'un travail effectué tout au long de l'année grâce aux informations privilégiées communiquées par les membres agissant tant au niveau local que national et sur des thématiques diverses et variées. En cela, le CNDH Romeurope est reconnu depuis sa création comme un observatoire sur le respect des droits fondamentaux pour les Roms migrants, vivant ou résidant en France.

Ainsi le CNDH Romeurope a une vision territoriale de la situation, un ancrage local qui lui permet de dénoncer les abus et les discriminations récurrentes dont sont victimes les ressortissants européens désignés ou qui se disent « Roms » et vivant en bidonvilles et squats.

Veille juridique et jurisprudentielle

En parallèle, dans sa fonction d'observatoire le collectif réalise une veille juridique au niveau national et européen. La coordination en lien avec des organismes, associations et réseaux de personnes ressources, collecte analyse et diffuse aux membres toute modification de loi, nouveau dispositif public qui puisse avoir un impact sur le quotidien des personnes migrantes vivant en bidonvilles et en squats, à la rue ou en hébergement à l'hôtel. Toutes les sources de droit sont récoltées : circulaire, règlement des administrations, projets de loi nationaux et directives européennes.

Cette veille s'étend également à la jurisprudence au niveau national et européen et comprend toutes les décisions de justice (tribunaux administratifs, des tribunaux de grande instance, la Cour constitutionnelle, le Conseil d'Etat, la Cour de justice européenne et la Cour européenne des droits de l'Homme).

Le recensement des expulsions, évacuations (arrêtés municipaux) et incendies :

Depuis la mise en place de la circulaire interministérielle du 26 août 2012, le CNDH Romeurope suit son application à travers le suivi des expulsions, évacuations de terrains, incendies et inondations. Ces informations centralisées à partir des remontées d'information des membres et d'une veille médiatique permettent d'avoir un regard sur les conditions et procédures d'expulsion et d'évacuation (décisions de justice ou arrêté municipal/préfectoral), concours de la force publique, les propositions ou non de solution d'hébergement et de relogement, la mise en place antérieure à l'expulsion d'un diagnostic et dans quelles conditions, les éloignements du territoire...

Le CNDH Romeurope a également recensé le nombre d'incendie et d'inondations dont peuvent être victimes les habitants des squats et des bidonvilles.

Le recensement des discours stigmatisant :

Le CNDH Romeurope, dans le cadre de ses missions de lutte contre les discriminations recense les propos stigmatisant des élus ou responsables politiques à l'égard de ceux qu'on appelle Roms. Il s'agit également de recenser les violences d'individus contre ces personnes ainsi que le traitement dans la presse d'une partie de la population ciblée par son appartenance réelle ou supposée à une ethnie.

3. Activités de plaidoyer et de communication externe

Les actions de plaidoyer constituent l'un des fondements de l'action du CNDH Romeurope. Par le renforcement de cette action nous avons été amenés à interpellé à de nombreuses reprises les pouvoirs publics au cours de l'année 2015. Cette interpellation s'est notamment faite dans le cadre de la publication du **rapport national d'observatoire et du rapport politique en septembre 2015**.

Note : le plaidoyer à l'échelle de l'Île-de-France est décrit dans la partie III « Actions régionales ».

A) Plaidoyer national

o « Bannissement » : le rapport politique 2015

Le CNDH Romeurope a publié en septembre 2015 un rapport politique intitulé « Bannissement n.m fig : action de déclarer, proclamer indigne de toute considération une personne ; la dénoncer au mépris public ». Ce rapport, en s'appuyant sur les principaux constats du rapport d'observatoire, dresse les positions politiques du Collectif. Il formule également des recommandations à destinées principalement aux pouvoirs publics.

Une première partie est consacrée au bilan des politiques publiques nationales en matière de résorption des bidonvilles avec un focus sur la politique européenne. Une seconde partie met l'accent sur l'exclusion systémique des populations vivant en bidonvilles et en squats dans plusieurs secteurs (santé, droits sociaux, stigmatisation, éloignements forcés, emploi avec un focus sur l'enfance).

Ce rapport sert d'outil de plaidoyer à plusieurs échelles auprès des institutions et membres. Le CNDH Romeurope l'utilise pour son travail au niveau des instances nationales et européennes. Pour ce faire, le rapport a été traduit en anglais. Par ailleurs, le rapport politique permet d'avoir un document synthétique sur la position du Collectif et est utilisé par les membres du CNDH Romeurope au niveau local lorsqu'ils sont sollicités par les acteurs publics et les médias.

La diffusion large de ce document a été un moyen très important pour faire connaître la situation des habitants des squats et des bidonvilles sur le terrain en 2014 ainsi que le positionnement politique du CNDH Romeurope. Les rapports ont été envoyés à 25 représentants d'institutions nationales et 10

institutions européennes par courrier. Ils ont aussi été envoyés par voie électronique aux 577 députés ainsi qu'à une trentaine de députés européens intéressés par la question.

○ **Ministères et services de l'Etat**

- Une rencontre a eu lieu avec M. BARBET et Mme KERGROACH du cabinet de Najat VALAUD-BELKACEM, **Ministre de l'éducation**, le 7 janvier 2015 dans le cadre du Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education (CDERE). Les échanges ont porté sur les obstacles posés par les maires pour scolariser les maternelles et les primaires et les délais d'affectation extrêmement longs pour les collégiens.
- Suite à la publication du rapport, le **Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports** a pris attache avec le CNDH Romeurope pour organiser une rencontre avec Reda DIDI, conseiller au Cabinet du Ministre. Les échanges ont porté principalement sur l'absence de prise en compte des bidonvilles dans la politique de la ville, et donc de la mise à l'écart de tout un public pour qui les outils de politique de la ville seraient particulièrement pertinents.
- Dans le cadre de la publication des rapports, le CNDH Romeurope a demandé une audience au **Premier ministre** afin d'échanger directement sur la situation des habitants des squats et des bidonvilles. Le Premier ministre a renvoyé notre demande vers le Ministère du logement qui n'a jamais contacté le CNDH Romeurope.
- Le 13 avril 2015, le CNDH Romeurope a rédigé une note à destination de la **Garde des sceaux** Christiane Taubira concernant l'accès à l'aide juridictionnelle des habitants des squats et des bidonvilles. Suite à la publication des rapports, un rendez-vous était prévu avec Naïl Bouricha du cabinet de Christiane Taubira pour novembre 2015 mais ce rendez-vous a été annulé suite aux attentats de Paris et St Denis.
- Le 19 juin 2015, le CNDH Romeurope ainsi qu'une dizaine d'autres associations ont **interpellé le gouvernement dans le cadre du Tribunal d'opinion** sur les violations des droits des enfants Roms qui s'est tenu le 27 juin à St-Denis (93). Dans le cadre de ce « faux » procès, l'Etat et les collectivités étaient assignés par les enfants Roms et les associations les soutenant, afin qu'ils soient jugés pour les violations des droits de ces enfants. Une « convocation » a donc été envoyée au Premier Ministre et au Président de la République le 19 juin 2015.
- Le CNDH Romeurope a participé à quatre réunions en 2015 à la **Direction générale de la cohésion sociale** sur la question de l'élection de domicile. Avec d'autres associations (Secours Catholique, Médecins du Monde, Comède, Dom'Asile, Fnars), nous avons été associés à l'élaboration des décrets d'application de la loi ALUR qui seront publiés, avec une circulaire, en 2016.

○ **Assemblée nationale et Sénat**

Dans le cadre du projet de loi relatif au droit des étrangers qui a été débattu à l'assemblée nationale et au sénat en 2015, le CNDH Romeurope et La Cimade ont proposé à vingt-et-un députés et une sénatrice des **amendements** concernant l'article 15, qui aura un impact démesuré sur la liberté de circulation et d'installation des citoyens européens précaires. La Cimade a envoyé ses amendements pour tous les articles ainsi que les amendements pour l'article 15 à tous les députés de la Commission des lois et de la Commission des Affaires étrangères.

Dans ce cadre, le CNDH Romeurope a rencontré la **députée PS Fanélie Carrey-Conte** le 29 septembre 2015. Nous avons échangé sur le projet de loi relatif au droit des étrangers ainsi que sur la situation des citoyens européens vivant dans des squats, des bidonvilles ou sur des trottoirs à Paris.

○ **Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)**

Depuis la circulaire du 26 août 2012 le CNDH Romeurope participe activement aux différents travaux mis en place dans le cadre de la DIHAL notamment lors des réunions du Groupe national de suivi qui s'est réuni le 24 mars, 7 juillet et 15 décembre 2015. Le CNDH Romeurope répercute auprès de ses membres les informations délivrées par la DIHAL lors du groupe national de suivi et fait remonter des éléments sur la situation de terrain en France ainsi que ses recommandations et revendications.

Depuis 2012, le CNDH Romeurope continue cette participation active mais reste vigilant sur une évidente nécessité d'évaluation des dispositifs mis en œuvre. En fonction des réalités de terrain issues de sa fonction d'observatoire national, le collectif ne manque pas d'exprimer, publiquement si nécessaire, ses éventuels désaccords tant sur les politiques conduites que sur les pratiques observées.

Au delà du groupe national de suivi, le CNDH Romeurope rencontre régulièrement M. DEMOUGEOT, directeur de cabinet de la DIHAL, pour échanger sur les problèmes rencontrés sur le terrain, les actualités concernant les bidonvilles et les squats, le travail du CNDH Romeurope et celui de la DIHAL. Trois rencontres entre le CNDH Romeurope et M. DEMOUGEOT ont eu lieu en 2015 (19 mai, 23 juin et 22 décembre 2015).

Aussi, le Président du CNDH Romeurope Guillaume LARDANCHET a participé le 17 juin 2015 à une réunion avec Zahra BOUDJEMAI-KALISZ à la demande du CDERE pour faire un point sur la scolarisation des enfants allophones vivant en squats et bidonvilles à la fin de l'année 2014. Des remontées précises d'informations de terrain ont été faites.

Le CNDH Romeurope a aussi assisté à des ateliers et réunions organisés par DIHAL :

- 5 mai 2015 : réunion sur les projets financés par la DIHAL sur l'enveloppe de 4 millions d'euros réservée aux « campements illicites »
- 5 mars 2015, 36^{ème} atelier de la DIHAL : « Habitats temporaires, des outils pour l'insertion et l'accès aux droits »
- 3 décembre 2015, 41^{ème} atelier de la DIHAL : « Les diagnostics à 360° : un outil stratégique de l'hébergement et de l'accès au logement »

○ **Le Défenseur des droits**

Le CNDH Romeurope encourage depuis sa création ses membres à saisir le Défenseur des droits lorsqu'ils rencontrent des barrières dans l'accès aux droits dans l'accompagnement des habitant-e-s des bidonvilles et squats.

Le CNDH Romeurope peut également saisir directement les services du Défenseur des droits. En 2015, une saisine a été faite avec l'ASAV à propos de l'accès à la procédure de droit au compte via la Banque de France pour les citoyen-ne-s roumain-e-s. Le Collectif avait signalé le caractère discriminatoire de l'arrêté ministériel du 30 mai 2014 prévoyant que le justificatif d'identité du demandeur contienne une signature. Or, les cartes d'identité roumaines ne possédant pas de signature, nombreuses furent les personnes roumaines exclues du bénéfice de la procédure du droit au compte. Grâce à cette saisine du Défenseur des droits et à son intervention auprès des services compétents, un nouvel arrêté a été pris le 31 juillet 2015 et a été publié au Journal officiel le 7 août 2015. Cet arrêté n'exige plus de signature sur le justificatif d'identité.

En 2015, nous avons également été sollicités par les services du Défenseur des Droits pour faire remonter d'éventuels points de blocage dans des procédures d'accès à l'aide juridictionnelle.

B) Plaidoyer européen et international

L'action de plaidoyer du CNDH Romeurope cible aussi les institutions européennes afin de les alerter sur la réalité de la situation des habitants des squats et bidonvilles citoyens européens vivant en France en situation de grande précarité.

- Le **rapport national d'observatoire et le rapport politique** ont été envoyés à **différentes institutions européennes et internationales** par courrier (Commissaires européens, Commissaire aux Droits de l'Homme de l'ONU et du Conseil de l'Europe, ECRI, Ombudsman européen, Agence européenne des droits fondamentaux, OSCE ODIHR, OCDE, CJUE). Ils ont aussi été envoyés par voie électronique à une trentaine de députés européens intéressés par la question. Le [rapport politique a été traduit en anglais](#) ce qui permet une meilleure prise en compte du sujet dans les institutions européennes et internationales, mais aussi auprès des autres ONG ou des chercheurs non francophones.
- Le 21 avril 2015, le CNDH Romeurope a rencontré des représentantes de **l'ambassade des Etats-Unis à Paris**, qui collectaient des données pour le rapport annuel des Etats-Unis sur les droits de l'Homme dans le Monde
- En février 2015, le CNDH Romeurope a **co-signé une pétition inter-associative auprès du Parlement européen** avec le Gisti, l'ERRC, La Cimade, l'ASSFAM, l'AEDH et la LDH à propos du droit au séjour, de la rétention, de l'éloignement et de libre circulation des citoyens européens. Cette pétition a été déposée à la Commission pétitions (*PETI committee*). Si la Commission européenne constate que la législation communautaire a été enfreinte, elle peut introduire une procédure en manquement, qui peut aboutir à un jugement de la Cour de justice sur lequel le pétitionnaire pourra s'appuyer. La pétition peut donner lieu à une initiative politique du Parlement ou de la Commission.
- Le CNDH Romeurope a assisté le 17 février 2016 à la **présentation du rapport du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe de Nils MUIZNIEKS** suite à sa visite en France. Le CNDH Romeurope avait rencontré le Commissaire lors de sa visite à Paris en septembre 2014 et lui avait remis une note de synthèse qui a largement inspiré ses conclusions concernant les Roms habitants des bidonvilles et squats.
- Le 14 septembre 2015, le CNDH Romeurope a rencontré **l'Unicef France** pour échanger sur la situation des enfants vivant en squat, en bidonville ou à la rue et qui sont originaires d'Europe centrale et orientale. L'Unicef a apporté son soutien au collectif en s'engageant à diffuser sur ses réseaux sociaux les rapports publiés en septembre 2015 ainsi que les infographies.
- Le 14 octobre 2015, le CNDH Romeurope a assisté à une **conférence organisée sur les discriminations face au logement et sur les expulsions des Roms de leur lieu de vie en Europe au Parlement européen à Bruxelles par Open Society, Amnesty International, ERGO, ENAR et l'ERRC**. Cette conférence a été organisée quelques jours après la sortie des rapports du CNDH Romeurope et ses conclusions ont été citées par La Voix des Roms, seule association française qui intervenait dans une table-ronde. L'évènement a permis de diffuser les rapports publiés en septembre à des députés européens et des ONG basées à Bruxelles et sensibles à la question.

C) La communication externe du CNDH Romeurope

Le CNDH Romeurope a pour objectif de diffuser vers le grand public une information correcte et objective sur la situation vécue par ces populations sur le territoire français ainsi qu'en Europe. La diffusion de l'information est un instrument fondamental pour lutter contre les préjugés et les stéréotypes sur lesquels se basent les principales discriminations.

Au-delà des publications sur le site internet et les réseaux sociaux, ainsi que des informations diffusées via les listes mails décrites plus haut, la communication externe du collectif est assurée par la mise en œuvre des moyens suivants.

o Communiqués de presse et interactions avec les médias

L'année 2015 a été marquée par l'envoi à la presse de neuf communiqués de presse sur des situations et des sujets différents. A travers ces prises de position publique, le CNDH Romeurope réaffirme ses revendications.

Date	Titre du communiqué de presse	Communiqué signé par...	Lien
7 janvier 2015	« Pas de sépulture pour un bébé au cimetière de Champlan »	Collectif Droits de l'Homme Romeurope Ile-de-France	http://romeurope.org/IMG/pdf/communiqué_collectif_romeurope_ile_de_france_070115_pdf.pdf
27 mai 2015	« 28 mai 2015, 2 militants poursuivis devant le tribunal correctionnel : Seront-ils condamnés pour avoir défendu les droits des Roms ? »	CNDH Romeurope, LDH, Cimade, Secours Catholique, MRAP, UJFP, Cedetim, Hors la Rue, Gisti	http://romeurope.org/IMG/pdf/cp_deux_militants_pour_suivis_devant_le_tribunal_correctionnel.pdf
11 juin 2015	« Ne laissons pas mourir les enfants dans les bidonvilles ! »	CNDH Romeurope	http://romeurope.org/IMG/pdf/cp_romeurope_-_ne_laissons_pas_mourir_les_enfants_dans_les_bidonvilles_-_11.06.2015.pdf
26 juin 2015	« Violation des droits des enfants roms : L'État cité à comparaître »	Collectif d'organisation du Tribunal d'opinion sur les violations des droits des enfants Roms	http://romeurope.org/IMG/pdf/a_poster_sur_le_site_-_tribunal_d_opinion2-2.pdf
30 juin 2015	« L'État et les collectivités territoriales reconnus coupables de graves violations des droits des enfants Roms »	Collectif d'organisation du Tribunal d'opinion sur les violations des droits des enfants Roms	http://www.romeurope.org/spip.php?article1540
3 juillet 2015	Appel contre le délit de fraternité et de solidarité	MRAP, LDH, Secours Catholique, Hors La Rue, Comede, Gisti, Médecins du Monde, Cedetim, RESF et des collectifs de soutien et associations locales	http://romeurope.org/IMG/pdf/appel_contre_le_delit_de_fraternite_et_de_solidarite.pdf
20 juillet 2015	« Pour un moratoire immédiat des expulsions sans solutions de familles vivant en bidonville »	Le Collectif Des Associations Unies	http://romeurope.org/IMG/pdf/cp_bidonvilles_cndh_romeurope-cau.pdf

31 août 2015	« Les enfants roms expulsés retrouveront-ils le chemin de l'école ? »	Collectif pour le Droits des Enfants Roms à l'Education	http://romeurope.org/IMG/pdf/cp_cdere_les_enfants_roms_expulses_cet_ete_retrouveront-ils_le_chemin_de_l_ecole.pdf
23 septembre 2015	Bannissement : comment l'Etat et des collectivités condamnent les habitants des bidonvilles et des squats à l'exclusion	[publication des rapports]	http://romeurope.org/IMG/pdf/communique_de_presse_23_septembre.pdf
22 octobre 2015	Communique de presse suite à la conférence régionale sur les bidonvilles à la préfecture de région Ile-de-France le 20 octobre 2015	Collectif Droits de l'Homme Romeurope Ile-de-France	http://www.romeurope.org/IMG/pdf/cp_collectif_romeurope_idf_22.10.2015-2.pdf

Le CNDH Romeurope a été très sollicité par les médias cette année. Ainsi, des porte-paroles du CNDH Romeurope sont intervenus dans divers médias (télévision, radio, journaux papiers et internet) en France ainsi qu'à l'étranger. Dans la mesure du possible, le CNDH Romeurope répond aux sollicitations des médias nationaux et locaux mais renvoie aussi systématiquement les journalistes vers les membres présents sur le terrain. En 2015, beaucoup d'interviews ont aussi été données à des étudiants en journalisme.

Le fichier des contacts presse a été mis à jour et de nombreux contacts ont été pris avec de nouveaux journalistes intéressés par le sujet.

En « Annexe 1 » : revue de presse des articles mentionnant le CNDH Romeurope, ses salariées ou les membres de son conseil d'administration.

○ **Conférences de presse**

Dans le cadre de la publication du rapport national d'observatoire 2014 « Le droit et les faits » ainsi que du rapport politique « Bannissement », le CNDH Romeurope a organisé, avec ses membres, **quatre conférences de presse simultanées** à Paris, Lille, Marseille et Nantes le 23 septembre 2015.

La couverture médiatique de la sortie des rapports et des messages portés par le CNDH Romeurope a été relativement bonne. Une revue de presse des articles publiés suite aux conférences de presse est disponible en Annexe 1.

○ **Rencontres, colloques, conférences et autres manifestations publiques**

Le CNDH Romeurope est très souvent sollicité pour participer à des débats et rencontres organisés sur l'ensemble du territoire. Les rencontres, colloques, conférences et autres manifestations publiques représentent à la fois un outil de plaidoyer, de communication et d'animation du réseau. C'est souvent aussi l'occasion de lutter contre les discriminations en portant un message déconstruisant les idées reçues. Les informations au sujet de ces événements sont diffusées sur le site internet et à travers les listes de diffusion mails.

Dans la Partie V « Réseaux partenaires et projets interassociatifs » sont décrits les évènements qui ont été **co-organisés par le CNDH Romeurope** dans une dynamique interassociative.

Evènements publics lors desquels le CNDH Romeurope est intervenu

- **Eurrom – 8 avril 2015** : intervention dans le cadre de la journée internationale des Roms à Bordeaux lors d'un évènement organisé par l'association Eurrom, membre du CNDH Romeurope.
- **Sciences Po et Licra - 20 avril 2015** : intervention à un colloque organisé par des étudiants de Sciences Po et Le Cercle de la LICRA sur le thème « Les Roms, entre mobilisation et stigmatisation » (<https://www.facebook.com/events/624539041010592/>) .
- **Ligue des Droits de l'Homme – Paris 18^{ème} – 17 novembre 2015** : intervention du CNDH Romeurope lors d'une réunion mensuelle thématique de la section du 18^{ème} sur la question des Roms.
- **EHESS - 19 novembre 2015** : intervention d'un membre du conseil d'administration à un colloque sur les migrants Roms en Europe.
- **Université Paris 7 – Paris Diderot - 26 novembre 2015** : intervention dans un séminaire « professionnel » à l'Université Paris 7 – Paris Diderot auprès des étudiants des masters professionnel et de recherche en sociologie-anthropologie « Migrations et relations interethniques ». Ce master a pour habitude d'inviter des professionnels travaillant sur les questions des migrations, droit des étrangers et des discriminations afin de partager avec les étudiants leur expérience de travail.
- **Parti Socialiste – Section du 10^{ème} arrondissement** : intervention lors d'une réunion de la section sur la situation des Roms en Ile-de-France et à Paris, avec Perrine Dommange de la Mairie de Paris.

○ **Actions de sensibilisation des différents publics et lutte contre les discriminations**

Le soutien à l'organisation d'évènements

Le CNDH Romeurope est souvent sollicité par ses membres ainsi que par des organismes extérieurs au réseau dans le cadre de la préparation d'**évènements locaux** de sensibilisation et d'information concernant la situation des Roms migrants en France. Le collectif contribue à ces actions chaque fois que cela est possible à travers : la diffusion de l'information sur l'évènement par le biais des listes de diffusion et du site internet ; la mise à disposition de ses contacts presse ainsi que de son carnet d'adresse afin d'identifier les intervenants les plus appropriés à l'occasion ; la mise à disposition de supports d'information produits par le collectif (rapports, brochures, exposition, outils pratiques).

L'importance des actions d'information et de sensibilisation en direction du grand public et notamment des riverains des lieux où des familles sont installées a été maintes fois soulignée lors des réunions du CNDH Romeurope. Il s'agit d'informer des élus locaux, d'échanger avec la presse locale et d'élargir les réseaux de solidarité et les mobilisations existantes en associant des citoyens ou des organisations encore peu informées de la situation de ces familles en France.

Parmi les supports d'information que le CNDH Romeurope met à disposition des militants et associations qui souhaitent organiser des événements, on retrouve :

- **Brochure : « Ceux qu'on appelle les Roms. Luttons contre les idées reçues »** : cette brochure de vingt pages, de laquelle l'exposition susmentionnée est tirée, est le « best-seller » du CNDH Romeurope. Elle est extrêmement demandée par les membres, les écoles, les médiathèques, les collectivités, pour tous types d'évènements ou de formations. Plusieurs centaines de brochures ont été envoyées partout en France en 2015.
- **« Fiches d'information à l'usage des enseignants concernant l'accès à l'éducation des enfants allophones vivant en squat et bidonville »** : ces fiches, publiées en 2014 par le Collectif pour le droit des enfants Roms à l'éducation (CDERE), est souvent sollicitée pour être distribuée à des enseignants, soit par des syndicats, soit par des associations ou collectifs. Elles sont aussi régulièrement distribuées lors d'évènements organisés par les membres du CDERE et/ou du CNDH Romeurope.
- **Rapport politique et rapport d'observatoire du CNDH Romeurope** : ces deux rapports publiés en septembre 2015 ont été envoyés dans les villes où des conférences de presse étaient organisées. Les rapports sont envoyés sur demande aux membres.
- **Exposition : « Les Roms : luttons contre les reçues »** Une exposition illustration et texte, qui peut être visualisée sur le site Internet du CNDH Romeurope et empruntée sur simple demande (plus de détail dans l'encadré ci-dessous). Le prêt est organisé à partir du site internet par le biais d'un formulaire à remplir et à retourner à la coordination (voir détails sur les prêts en 2015 en Annexe 2)

L'exposition « Les Roms. Luttons contre les idées reçues »

Suite au succès de la brochure « Ceux qu'on appelle les Roms. Luttons contre les idées reçues » éditée pour la première fois en 2013, le CNDH Romeurope a élaboré une exposition adaptant cet outil dans le cadre de sa mission de lutte contre les discriminations. Soutenu par le Conseil régional d'Ile-de-France, le Collectif a actualisé et modifié certains textes et images de la brochure avec l'appui des mêmes illustrateur et graphiste produisant ainsi un outil cohérent et complémentaire.

Cette exposition poursuit donc le même objectif de déconstruction des stéréotypes envers les personnes roms que cette origine soit réelle ou supposée de manière ludique et pédagogique.

L'exposition est composée de 9 panneaux sur le même modèle que la brochure. Ainsi, deux panneaux en abîme creusent la question « De qui parle-t-on ? » et les mécanismes à l'œuvre dans les processus de discriminations et de stigmatisation. Six panneaux thématiques illustrent quant à eux les préjugés les plus répandus. Le panneau sur le « travail » a été actualisé en raison de la fin des mesures transitoires qui étaient la principale barrière à l'accès au marché du travail. Un panneau sur la « délinquance », thématique très présente dans les préjugés et absente de la brochure, a été ajouté. Enfin, un panneau indique au public comment agir à la fois individuellement et collectivement contre ces préjugés.

Trois versions de l'exposition ont été imprimées ainsi que 3000 flyers. Facilement transportable grâce à la matière légère en « toile cirée » choisie, elle est déjà fréquemment sollicitée non seulement par l'ensemble des membres du CNDH Romeurope mais également par des partenaires institutionnels. L'exposition est également téléchargeable sur le site. Grâce aux textes et aux images, elle peut être

accessible à tout public. En 2016, le CNDH Romeurope projette d'élaborer des outils de médiation afin que les membres puissent se l'approprier plus facilement et intégrer ces outils dans des temps d'animation en particulier avec un public « jeune ».

L'exposition a été empruntée à 11 reprises entre octobre et décembre 2016 et sur la même période, la version PDF de l'exposition a été téléchargée 1150 fois (un détail des prêts en 2015 est disponible en « Annexe 2 »).

Un vernissage a été organisé le 14 octobre 2015 à la médiathèque Matéo Maximoff en partenariat avec l'association Les Enfants du Canal (membre du CNDH Romeurope) dans le cadre de leur projet Romcivic. La soirée était axée sur les outils pour lutter contre les discriminations envers les Roms. L'objet principal était donc la présentation de l'exposition, puis des volontaires en service civique de l'association Les Enfants du Canal ont animé un jeu sur les préjugés et présenté, à travers un film, des scènes du théâtre de l'opprimé qu'ils ont mises en place. Ce fut donc l'occasion de montrer à la cinquantaine de personnes présentes (partenaires, membres et citoyen.ne.s...) différentes manières de lutter contre les discriminations que ce soit par les soutiens ou par les premières personnes concernées.

Pour l'année 2016, grâce au soutien de la région Ile-de-France, une réadaptation de l'exposition en brochure est envisagée. Ce sera l'occasion de renouveler la brochure de 2013 qui sera bientôt épuisée. Les deux outils sont complémentaires, l'exposition pouvant être utilisée lors d'événements, dans des espaces sociaux et culturels et la brochure pouvant être distribuée à grande échelle dans d'autres occasions (formations, actions de sensibilisation, interventions scolaires...)

○ Rencontre avec des étudiants ou des chercheurs

Le CNDH Romeurope s'attache à répondre, dans la mesure du possible, aux demandes des étudiants et des chercheurs afin de discuter de leurs sujets d'étude ou de recherche, et d'apporter l'expertise et le positionnement du collectif sur certaines questions. En 2015, seize rendez-vous ont été organisés

DATE	ETUDIANT.E / CHERCHEUR/EUSE	UNIVERSITE	PROJET DE RECHERCHE
12 février	Lisa Léveillée	Master 1 Migrations internationales Poitiers	Mémoire de M1 sur les villages d'insertion en Ile-de-France
16 avril 2015	Hortense Maignien	Sciences Po étudiante en L2	Projet vidéo dans le cadre d'un cours intitulé "The Right to the City and Radical Democracy". Ce cours mêle urbanisme, sociologie et droit.
21 avril 2015	4 étudiant-e-s moniteur- éducateurs	Centre INITIATIVES de Bourg la Reine (92)	Travail dans le cadre de leur formation sur l'exclusion des populations étrangères et plus particulièrement les Roms.
29 avril 2015	Rachel Conaté	Université Paris Descartes Master 2 Droit public	Mémoire de Master 2 sur le droit au séjour
1 ^{er} juin 2015	Groupe d'étudiants	Harvard	Public health program Project FXB
12 juin 2015	Audrey Gagnon	Université de Montréal	Mémoire sur les Roms

8 juillet 2015	Elodie Jackiewicz	Bénévole Ecole dans la rue	Etude bénévole Ecole dans la rue – recherche sur la mendicité
16 juillet 2015	Sandra Raulin	Université de Nanterre	Mémoire de Master 2 sur le droit au séjour des Roms
16 juillet 2015	Ana Ivasiuc	Université de Giessen, en Allemagne	Post-doc sur les Roms et les discours sécuritaires
22 juillet 2015	Prune Missofe	Université Paris Ouest Nanterre, droits de l'Homme	Mémoire sur la stérilisation forcée des femmes roms en République tchèque, approche droits de l'Homme, discrimination et intersectionnalité
28 juillet 2015	Lucien Zuchuat	Paris 1-Panthéon Sorbonne, Philosophie politique	Etude sur l'institutionnalisation de la question Rom (notamment au sein des institutions européennes)
3 septembre 2015	Leila Deshuis	Service civique	Future service civique dans une association similaire au CNDH Romeurope en Croatie
7 octobre 2015	Agathe Sanders et deux autres étudiantes – éducatrices spécialisées	IRTS – Paris	Exposé dans le cadre d'un module sur la notion de « groupe » pour lequel les étudiantes ont choisi de travailler sur les Roms
27 octobre 2015	Camille Dijoud	M2 Développement Culturel Territorial, à Paris Est Marne la Vallée	Entretien téléphonique sur la situation des Roms en France
24 novembre 2015	Chloé Nandi	Intervention sociale – Université Paris Est Créteil	Etude de 6 étudiants dans le cadre du projet EVASCOL à l'initiative du Défenseur des Droits et mené par l'INS.HEA sur la déscolarisation des enfants allophones et issus de familles itinérantes
10 décembre 2015	Olivier Brito	Chercheur-maître de conférence en sciences de l'éducation à Paris-Ouest Nanterre	Travail à l'échelle internationale sur les enfants à la rue – volonté de travailler sur les enfants en bidonvilles en France. Rencontre autour de l'enquête du CDERE (voir partie II. 4. B.)

4. Le Collectif pour le Droit des Enfants Roms à l'Education (CDERE)

A) Qu'est ce que le CDERE

Le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE) a été créé en 2009 à l'initiative du CNDH Romeurope pour organiser un collectif uni avec différents acteurs sur la question de l'effectivité des droits des enfants vivant en bidonvilles et en squats. Il réunit des acteurs qui œuvrent spécifiquement dans le domaine de l'éducation tels que le Syndicat des instituteurs et professeurs des écoles (SNUipp), la Fédération nationale des parents d'élèves (FCPE), le Réseau Education Sans Frontière (RESF), le CASNAV du Val-de-Marne, la Fédération CGT de l'éducation, de la recherche et de la culture (FERC-CGT), Sud éducation, DEI-France et autres. De nombreux membres du collectif Romeurope y participent ainsi que le Gisti.

Si le CDERE est indépendant et autonome du Collectif Romeurope, ce dernier en assure la coordination et héberge sur son site les informations concernant le CDERE :

<http://www.romeurope.org/spip.php?article1366>

Le CDERE a des listes de diffusion propres, une qui s'adresse à tous les membres et l'autre qui est réservé au comité de pilotage. Ce dernier est composé du Gisti, de RESF, la FERC-CGT Education, le SNUipp, le CASNAV 94, la FCPE, le CNDH Romeurope, Hors la rue, Sud-Education, DEI-France et quelques personnes individuelles.

Le comité de pilotage oriente les actions du CDERE et participe plus activement au plaidoyer. En 2015, il s'est réuni à six reprises : le 11 février, le 15 avril, le 11 juin, le 10 juillet, le 16 septembre et le 12 novembre.

B) Étude sur la déscolarisation des enfants de 12 à 18 ans vivant en bidonvilles et squats

Face à l'absence de données sur le nombre de jeunes vivant en bidonvilles et squats, soit par manquement des obligations incombant aux municipalités soit par absence de recherche, le CDERE a décidé de réaliser un recueil d'informations quantitatives et qualitatives. Cette étude ne peut être un recensement exhaustif mais permettra d'attirer l'attention sur l'existence de nombreux jeunes exclus du parcours scolaire et d'interpeller les pouvoirs publics pour qu'enfin des mesures adaptées soient mises en œuvre. Cette enquête permettra d'envisager finement les obstacles et facteurs de scolarisation des enfants en bidonvilles mais elle restera un premier « défrichage » de par sa non-exhaustivité. Il s'agit également de donner la parole aux premier-ères concerné-e-s et de s'intéresser à leurs souhaits et projets de vie, en particulier pour la tranche d'âge 16-18 ans pour lesquels le cursus scolaire classique trouve ses limites. Pendant l'année 2015, le CDERE a travaillé sur la mise en place de cette enquête.

La méthodologie adoptée pour mener à bien cette étude est un recueil de données quantitatives à travers un questionnaire « intuitif » élaboré par le comité de pilotage. Finalisé en août, ces questionnaires ont été transmis aux membres du CDERE et du Collectif Romeurope.

Ces questionnaires ont été passés sur 34 lieux de vie (environ 2500 habitant-e-s) dans 18 villes (région parisienne, agglomération lilloise, agglomération nantaise, agglomération lyonnaise, Marseille, Strasbourg). Nous avons reçu 168 questionnaires.

Ces questionnaires vont donner lieu à traitement statistique début 2016, grâce à l'appui d'une chercheuse en sciences sociales. Les données obtenues seront complétées par la suite par une enquête qualitative. L'analyse globale de ces matériaux permettra au collectif d'envisager des pistes d'action de plaidoyer auprès des instances compétentes.

C) Interventions extérieures

Le CDERE a été sollicité pour intervenir sur les thématiques des enfants en bidonvilles et squats à deux reprises :

- Intervention à la soirée « Etre Rom à Choisy-le-Roi » le 6 novembre 2015 avec l'UPOPA de Canal Marches, Resf 94, la LDH 94, le MRAP 94, Romeurope 94
- Intervention auprès de volontaires du projet d'aide à la scolarisation d'enfants dans les bidonvilles de l'association Les Enfants du Canal le mardi 10 novembre 2015 sur la question des droits des enfants et des discriminations.
- Le CDERE a également été sollicité par des étudiant-e-s et chercheur-e-s (voir tableau ci-dessus).

D) Interpellations des pouvoirs publics

Le CDERE mène aussi une action de plaidoyer envers les institutions nationales :

- Le 7 janvier 2015, le CDERE a rencontré deux personnes du cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM : Serge BARBET conseiller auprès de Najat VALLAUD-BELKACEM en charge des questions de citoyenneté, discrimination, racisme, mémoire et Aïda KERGROACH, chargée de mission au cabinet (notamment sur la lutte contre les discriminations)
- Le 31 août 2015, un Communiqué de presse a été envoyé le jour de la rentrée 2015 pour rappeler que le droit aux enfants roms à être scolarisés et la vigilance du Collectif face aux refus de scolarisation.
- Le 21 septembre 2015, le CDERE a participé à une audition organisée par Barbara POMPILI, alors députée EELV, en préparation d'un rapport pour avis au nom de la commission des Affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale sur le budget de l'enseignement scolaire. La thématique choisie par la députée et pour laquelle le CDERE a été sollicitée est l'école inclusive au primaire.

III. ACTIONS REGIONALES

1. Présentation

La présence géographique des membres du CNDH Romeurope est explicitée dans la Partie I.6 « Les membres et la composition du collectif en 2015 » de ce rapport d'activité. Il n'est pas dans l'objet de ce rapport de rendre compte de toutes les actions développées par les associations, collectifs et comités locaux. Elles s'organisent selon plusieurs axes, en fonction des réalités et besoins locaux :

- **Support à la vie quotidienne des personnes** : accompagnement social, économique, juridique et psychologique, sanitaire...
- **Réalisation de projets** : hébergement, scolarisation, insertion par le travail, médiation avec les structures publiques, lutte contre les discriminations
- **Actions de plaidoyer** : souvent en lien avec la lutte des sans-papiers, sans logement, travailleurs précaires... pour le respect des droits élémentaires des personnes et le respect des leurs devoirs de la part des autorités locales
- **Actions de sensibilisation et de communication** : auprès du grand public dans le cadre de réunions publiques, projections de films, occasions festives mais aussi conférences et communiqués de presse.

2. Le Collectif Romeurope Ile-de-France

Le Collectif Romeurope Ile-de-France (CRIDF)² regroupe un grand nombre des acteurs qui interviennent dans la région auprès des migrants pour la plupart ressortissants européens vivant en squat et bidonville : délégations régionales ou départementales des associations nationales, mais aussi et surtout, associations locales et collectifs ou comités réunissant des familles et des personnes soutiens, regroupements de citoyens-militants.

Le Collectif Romeurope Ile-de-France a une fonction de veille et d'alerte ainsi que de soutien technique pour ses membres. Il fait connaître, dans les plus brefs délais, à l'ensemble des membres du Collectif, les événements importants qui jalonnent la vie des personnes que ses membres accompagnent, et notamment les interventions policières, les expulsions des lieux de vie, les distributions d'OQTF, les diverses formes de discriminations qu'elles subissent, afin de favoriser la mobilisation de tous ceux qui peuvent apporter une aide matérielle ou morale.

Par ailleurs, le Collectif Romeurope Ile de France organise les échanges d'expériences qui ont permis localement des avancées dans les domaines aussi variés tel que l'équipement sanitaire, la sécurité sur les lieux de vie, l'accès à des hébergements d'urgence, la scolarisation des enfants, la médiation sanitaire, les recours auprès des tribunaux, l'accès au statut d'autoentrepreneur....

² Le Collectif Romeurope Ile-de-France est composé en 2015 des associations et collectifs suivants :

ASAV (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASET 93 et 95** (Aide à la scolarisation des enfants tsiganes) – **ASEFRR** (Association de Solidarité en Essonne aux familles roumaines et roms) – **CCFD- Terre solidaire** – **ECODROM** - **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat Cité** – **Hors la Rue** – **LA CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **La rose des vents** - **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **Les Enfants du Canal** - **MDM** (Médecins du Monde) - **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – **PU-AMI - Romeurope 94** – **Roms Réussite** - **Secours catholique (Caritas France)**

Et le Collectif Romeurope 92 sud, le Collectif Romeurope 93, le Collectif de soutien aux familles roms de Roumanie (95), le Collectif Romyvelines (78), le Collectif Romeurope 77, le Collectif Romeurope Noisy le Grand (93), le Collectif RomParis, le Collectif Romeurope du Val Maubuée (77), le Collectif Romeurope Antony-Wissous

Le Collectif développe aussi des actions d'interpellation, information, plaidoyer : communiqués de presse, réunions publiques, lettres ouvertes sont publiés de façon autonome mais cohérente avec le CNDH Romeurope. Le Collectif entretient des liens avec des institutions franciliennes comme le Conseil régional d'Ile-de-France et la Préfecture de région Ile-de-France.

■ Diffusion et mutualisation de l'information

En 2015, **trois rencontres du Collectif Romeurope Ile-de-France** ont été organisées au 59 rue de l'Ourcq. A chaque occasion un tour de table a été réalisé afin d'avoir une présentation de l'état des lieux sur chaque département. Ces réunions sont une occasion d'échanger pour les militants et associatifs qui œuvrent auprès des habitants des squats et bidonvilles au quotidien sur les sujets suivants : les meilleures pistes et méthodologies pour un accompagnement réussi, les personnes et organismes ressources sur le territoire de l'Ile-de-France, les outils pratiques dont les soutiens peuvent se prévaloir, les nouveautés jurisprudentielles, les pratiques abusives rencontrées et les possibilités de les contrer etc... En 2015, le plaidoyer du Collectif a principalement porté sur la conférence régionale organisée par la Préfecture de région Ile-de-France (voir ci-dessous) et sur la campagne « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles ».

Le 12 décembre 2015 a été organisée une **formation à destination des bénévoles du CNDH Romeurope franciliens**. Une formation a été donnée par Studio Praxis sur les nouvelles formes d'organisation et de mobilisation (*community organizing*, pétitions, communication sur les réseaux sociaux). Cette formation a été financée par le fonds régional de développement de la vie associative de la région Ile-de-France.

■ Campagne « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles »

La campagne inter-associative « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles » a pour objectif de faire passer un message à travers ses signataires aux élus et institutions qui contribuent – depuis la résurgence des bidonvilles en Ile-de-France il y a 25 ans - à traiter la question des bidonvilles seulement par l'expulsion et non pas par l'inclusion de leurs habitants.

La campagne a été lancée début novembre 2015, à travers le partage du site d'informations qui lui est dédié (www.25ansbidonvilles.org) et la diffusion d'outils de communication – une plaquette « note de positionnement collectif » ainsi que des stickers du logo « 25 ans ». Une chronologie multimédia (*timeline*) indiquant les dates clefs de l'histoire politique, juridique, associative et médiatique des bidonvilles en France a par la suite été ajoutée aux contenus du site. Depuis le lancement, ce site est régulièrement alimenté par l'actualité et les événements organisés en lien avec les bidonvilles – rapports, colloques, articles de presse, témoignages, etc.

37 structures sont déjà signataires (<http://www.25ansbidonvilles.org/signataires/>) qui dépassent le cercle « classique » des associations intéressées par la question des habitants des bidonvilles et des squats originaires d'Europe de l'Est. C'est le sens même de cette campagne que d'inscrire la question dans celle plus large du mal-logement (pour plus d'informations sur la campagne, voir la « Partie III. Actions régionales »).

Le travail interassociatif s'est aussi poursuivi au-delà de la mise à jour de cette plateforme d'information et de mobilisation. Un comité de pilotage composé de quelques-uns des premiers signataires s'est réuni en moyenne une fois par mois pour construire collectivement une ou plusieurs actions dans le cadre de cette mobilisation. A la veille des élections régionales de décembre 2015, a été coordonné l'envoi d'un courrier d'interpellation aux candidats franciliens, assorti du numéro la Revue Projet « Les bidonvilles : sortir du déni ? » et de la plaquette « 25 ans de bidonvilles ». La campagne va se poursuivre en 2016 avec d'autres projets et d'autres occasions de diffuser le message.

■ **Conférence régionale et groupes de travail sur les bidonvilles en Ile-de-France – Préfecture de région Ile-de-France**

Le 20 octobre, le Préfet Jean-François CARENCO a invité associations, services de l'Etat et certains élus à une conférence régionale, demandée depuis de nombreuses années par les associations. Le CNDH Romeurope a été invité à s'y exprimer. Le Préfet a annoncé la création de groupes de travail en novembre et décembre pour établir une « stratégie régionale » sur les bidonvilles en Ile-de-France qui serait publiée en 2016. Le Collectif Romeurope Ile-de-France a participé aux deux sessions des deux groupes de travail (« campements » et « insertion ») et a publié une contribution écrite pour ces groupes de travail.

Dans le cadre de cette conférence régionale et de la préparation des groupes de travail, le CNDH Romeurope, accompagné de la Fondation Abbé Pierre et de Médecins du Monde a rencontré à deux reprises un groupe d'élus participant aux travaux de la Préfecture de région. Ils représentaient les collectivités suivantes : Ivry-sur-Seine, St-Denis, La Courneuve, Montreuil, Plaine Commune, Champs sur Marne, Conseil départemental 94, Stains.

■ **Comité de pilotage de la Plateforme AIOS - Préfecture de région Ile-de-France**

Le Collectif Romeurope Ile-de-France a participé à trois reprises en 2015 au comité de pilotage de la Plateforme AIOS. Le Collectif a pu y présenter la situation décrite par les membres sur le terrain, les dysfonctionnements et problèmes liés à la Plateforme AIOS. Un compte-rendu de chaque comité de pilotage a été diffusé aux membres franciliens.

■ **Appel à projet FEDER et FSE pour l'inclusion des populations marginalisées telles que les Roms – Conseil régional d'Ile-de-France**

Romeurope a été consulté à deux reprises par le Conseil régional Ile-de-France concernant l'appel à projet FEDER et FSE pour l'inclusion des populations marginalisées telles que les Roms. Le collectif a partagé son expertise quant à la situation sur le terrain, et a fait part de ses réserves et/ou recommandations sur certains aspects de l'appel à projet lorsqu'il était en construction.

IV. PROJETS ET FINANCEMENTS

Pour l'année 2015, le CNDH Romeurope a pu bénéficier de subventions suivantes :

1. Subventions privées

Fondation Abbé Pierre

La FAP soutient le CNDH Romeurope depuis 2008. En 2013, une nouvelle convention triennale a été signée entre la Fondation Abbé Pierre et le CNDH Romeurope pour les années 2014, 2015 et 2016. L'objectif de cette convention est le soutien financier de la Fondation au collectif pour ses fonctions de tête de réseau et d'observatoire sur la situation des habitants des bidonvilles et squats originaires d'Europe centrale et orientale vivant en France dans des squats et bidonvilles. Ce soutien a notamment permis au CNDH Romeurope de publier en 2015 son rapport d'observatoire et de bénéficier de la prestation d'un chercheur pour la rédaction du rapport.

Secours Catholique

Depuis 2008, le Secours Catholique soutient le Collectif financièrement de façon croissante chaque année afin de favoriser la participation et la représentation des personnes concernées (les habitants des squats et bidonvilles) aux actions du Collectif, renforcer leur autonomie et leur permettre des prises de position.

Médecins du Monde

En 2015, Médecins du Monde a soutenu le CNDH Romeurope grâce à une subvention octroyée en 2014. Il s'agit d'un financement pour l'ensemble des activités menées par le collectif.

2. Subventions publiques

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

Pour 2015 le CNDH Romeurope a obtenu une subvention de la DGCS afin de renforcer l'action du CNDH Romeurope en tant que tête d'un réseau d'associations et collectifs engagés pour la défense des droits fondamentaux des habitants des squats et bidonvilles, que l'on dit Roms, vivant en situation de grande précarité en France. L'objectif du projet est de favoriser l'accès au droit commun des ressortissants européens en situation de très grande précarité à travers la diffusion d'informations sur la réalité des bidonvilles en France, les politiques publiques existantes et en construction et le développement d'outils pour l'action et l'accompagnement des personnes.

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

En 2015, le CGET a soutenu le CNDH Romeurope comme tête de réseau dans le développement de ses missions statutaires telles que l'animation du réseau et l'appui technique aux membres, sa fonction d'observatoire et son action de lutte contre les discriminations.

Conseil régional d'Ile-de-France

■ **Lutte contre les discriminations**

En 2014, le Collectif a déposé une demande de subvention afin de pouvoir créer un nouvel outil de lutte contre les préjugés et les stéréotypes sur les Roms. Ce projet qui a commencé en 2014 a été réalisé en 2015 (voir Partie II. 3. C) 4. Actions de sensibilisation des différents publics et lutte contre les discriminations »). A partir de la brochure réalisée en 2013, le CNDH Romeurope a réalisé une

exposition attrayante et accessible au grand public qui a été imprimée en octobre 2015 et sollicitée à 11 reprises en 2015 pour des événements, colloques ou à titre éducatif.

■ **Fonds régional pour le développement de la vie associative (FRDVA) : Projet « Plateforme régionale en soutien des acteurs associatifs qui œuvrent pour le respect des droits fondamentaux des habitants des squats et bidonvilles »**

Ce fonds a permis l'organisation d'une formation le 12 décembre à destination des membres bénévoles du Collectif Romeurope Ile-de-France. Un compte-rendu complet a été diffusé aux membres.

En 2015, le Collectif Romeurope Ile-de-France a aussi participé à la conférence régionale mise en place par le Préfet de région sur les bidonvilles et aux groupes de travail qui ont suivi. Le Collectif a produit une contribution écrite pour la « stratégie régionale » en construction.

Le Collectif Romeurope Ile-de-France a aussi été consulté par le Conseil régional sur la situation des bidonvilles en Ile-de-France pendant la rédaction de l'appel à projets FEDER FSE sur l'inclusion des populations marginalisées telles que les Roms.

FONJEP

Par le biais du CGET, le CNDH Romeurope reçoit une contribution pour le soutien du poste de coordination depuis 2008. Le Fonjep a renouvelé ce soutien pour 2015.

V. Réseaux partenaires et projets interassociatifs

Pour l'accomplissement de ses missions, le CNDH Romeurope travaille régulièrement en partenariat avec d'autres structures en fonction des thématiques. Une description des différents partenaires et le lien vers leurs sites internet sont indiqués à la page suivante du site de Romeurope : <http://www.romeurope.org/Membres-Partenaires.html>

Le CNDH Romeurope est régulièrement sollicité par des organismes nationaux et internationaux qui s'intéressent à la situation vécue par les personnes qui vivent en situation de grande précarité en bidonville et squat en France. Ces sollicitations peuvent prendre la forme d'invitation à des réunions ainsi qu'à des colloques, des demandes d'auditions et d'échange d'informations. Le Collectif peut ainsi apporter son expertise et ses connaissances pour la rédaction de rapports ou d'interpellations politiques.

Au niveau national

■ **Collectif des associations unies pour une nouvelle politique de logement (CAU)**

En juillet 2015, le CNDH Romeurope et le CAU ont publié un communiqué de presse conjoint. En septembre 2015, le CNDH Romeurope est devenu le 34^{ème} membre du CAU. L'ensemble des associations était favorable à l'entrée du CNDH Romeurope au sein du Collectif des Associations Unies. Au plus près des questions de logement et d'hébergement, l'évolution du champ d'action du CNDH Romeurope va dans le sens des préoccupations du CAU. Les deux collectifs voient un intérêt croisé à travailler ensemble, pour développer les connaissances de chaque collectif et alimenter les expertises et discours de chacun.

<https://collectif-associations-unies.org/>

■ **Fondation Abbé Pierre**

Parmi les partenaires habituels du Collectif la **Fondation Abbé Pierre** a une place de première importance. Avec la FAP qui se bat contre le mal logement, nous travaillons tant au niveau national qu'en Ile-de-France, sur les thématique de l'hébergement, du logement et des expulsions.

<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/>

■ **Groupe de travail interassociatif sur la défense des occupants de terrain : Fondation Abbé Pierre, Gisti, ASAV92, Amnesty International France, Jurislogement et CNDH Romeurope**

En 2015, le CNDH Romeurope a contribué avec ces associations à l'organisation d'une journée d'échange sur la défense des occupants de terrain qui s'est tenue le 5 juin à Paris. Elle a rassemblé 90 participants. Les intervenants étaient divers : avocats, magistrats, bénévoles, salariés d'associations, élus. Un recueil des échanges a été diffusé à tous les membres en France en mis en ligne.

■ **Groupe de travail sur l'éloignement des citoyens européens : Gisti, La Cimade, European Roma Rights Centre, l'AEDH et la LDH**

En 2015, le CNDH Romeurope a co-signé une pétition adressée au Parlement européen à propos de la libre circulation, du droit au séjour et des conditions de rétention des citoyens européens. Cette pétition relève d'une démarche interassociative d'associations travaillant en rétention, auprès des citoyens européens précaires et à Bruxelles pour défendre leurs droits.

- **Signataires de la campagne « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles »**

La campagne inter-associative « 25 ans de politiques coûteuses et inutiles d'expulsion des bidonvilles » et ses 37 signataires (pour plus de détails sur la campagne, voir : III. 2. Le Collectif Romeurope Ile-de-France).

- **Tribunal d'opinion pour les violations des droits des enfants Roms**

Ce projet est à l'initiative de 12 associations et syndicats (ASEFRR, CDERE, DEI France, Gisti, Hors la Rue, Intermèdes Robinson, RESF, Snuipp-FSU, SNPES-PJJ-FSU, Sud Education, Syndicat de la Magistrature) et a été soutenu par une dizaine d'autres organisations. Les membres du tribunal se sont réunis le 27 juin 2015 à l'Université Paris-8 (Saint-Denis). Dans le cadre de ce « faux » procès, l'Etat et les collectivités étaient assignés par les enfants Roms et les associations les soutenant, afin qu'ils soient jugés pour les violations des droits de ces enfants. Une « convocation » a donc été envoyée au Premier Ministre et au Président de la République le 19 juin 2015. L'évènement a réuni plus de 300 personnes et a été filmé dans son intégralité. Me Henri LECLERC, avocat et président honoraire de la LDH, défendait les enfants Roms. Me Julie BONNIER défendait l'Etat et les collectivités.

- **Gisti**

Un autre partenaire incontournable pour le CNDH Romeurope est le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti). Le Gisti est une association spécialiste du droit des étrangers. Il organise des permanences juridiques par téléphone et courrier sur le droit d'entrer et de séjourner sur le territoire français mais aussi concernant le droit en général lorsqu'il concerne les étrangers (droit à la protection sociale, droit au travail, etc.).

Le Gisti nous accompagne dans la plupart de nos démarches juridiques, de la veille à la diffusion d'information à la mise en place d'actions vers différents interlocuteurs à l'échelle nationale ou européenne. Grâce à sa collaboration il nous est possible de réaliser des fiches pratiques sur les différents droits et démarches à suivre pour les faire valoir.

- **Urba-Rom**

Le réseau Urba-Rom regroupe des universitaires et des associations qui s'intéressent aux politiques envers les publics roms ou tsiganes. Il a pour objectif l'analyse des processus de catégorisation des groupes en question et la participation aux réflexions sur les actions publiques en cours et à venir. Certains membres fondateurs de ce réseau sont aussi membres du CNDH Romeurope. La collaboration avec Urba-Rom nous permet d'avoir un espace de discussion qui favorise les regards croisés ; il constitue un centre de ressources qui rassemble les travaux scientifiques, les rapports et les documents techniques, ainsi que les références juridiques sur les politiques contemporaines et permet la construction de projets de recherche comparative dont les résultats peuvent aussi bénéficier au réseau Romeurope.

<http://urbarom.hypotheses.org/>

Au niveau européen

- **European Roma Rights Centre (ERRC) – Centre européen des droits des Roms**

Le European Roma Rights Centre est une organisation juridique internationale d'intérêt général qui se bat contre le racisme anti-Rom et contre les violations des droits fondamentaux des personnes Roms au travers de contentieux stratégiques et d'études, ainsi que d'actions de plaidoyer, d'éducation aux droits humains et de développement de politiques publiques. Depuis sa création en 1996, l'ERRC s'est efforcé de fournir tous les outils nécessaires aux personnes Roms pour combattre la discrimination dont elles sont victimes et pour obtenir accès à la justice, à l'éducation, au logement, aux soins et aux

services publics. Des échanges réguliers d'information ont lieu entre le CNDH Romeurope et l'ERRC pour alimenter les connaissances communes et le plaidoyer. L'ERRC contribue avec la LDH au recensement des personnes expulsées de leur lieu bidonville ou squat. Le CNDH Romeurope partage régulièrement les chiffres issus de son observatoire sur les expulsions pour rendre le recensement le plus exhaustif possible.

www.errc.org

VI. Annexes

ANNEXE 1

MENTIONS DU CNDH ROMEUROPE DANS DES ARTICLES DE PRESSE EN 2015

Date	Média	Quoi ?	Lien	Sujet
5 avril 2015	France Bleu	Emission « Toute l'Europe »	http://www.francebleu.fr/societe/toute-l-europe-sur-france-bleu-107-1/107-1-toute-l-europe-5	
9 avril 2015	Le Plus	Un syndicat veut un bus spécial Roms à Montpellier : des méthodes dignes de l'apartheid	http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1351458-un-syndicat-veut-un-bus-special-roms-a-montpellier-des-methodes-dignes-de-l-apartheid.html	Montpellier : discrimination dans les bus
18 mai 2015	Le Figaro	« Les Roms, une population qui a des compétences »	http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/05/18/01016-20150518ARTFIG00242-les-roms-une-population-qui-a-des-competences.php	
8 juin 2015	Le Canard Enchaîné	« Des Roms arrangés »	Version papier	[Tribunal d'opinion]
26 juin 2015	Mediapart	« Violation des droits des enfants Roms : l'Etat mis en accusation »	http://blogs.mediapart.fr/edition/roms-et-qui-dautre/article/260615/violations-des-droits-des-enfants-roms-letat-mis-en-accusation	[Tribunal d'opinion]
26 juin 2015	Le Parisien	Saint-Denis : le droit des enfants Roms en débat à Paris-8	http://www.leparisien.fr/saint-denis-93200/saint-denis-le-droit-des-enfants-roms-en-debat-a-paris-8-26-06-2015-4896541.php	[Tribunal d'opinion]
27 juin 2015	Le Parisien	« Henri Leclerc défend les enfants Roms »	http://www.leparisien.fr/espace-premium/seine-saint-denis-93/henri-leclerc-defend-les-enfants-roms-27-06-2015-4897585.php	[Tribunal d'opinion]
29 juin 2015	L'Humanité	« Enfants Roms : l'Etat enfin jugé »	http://www.humanite.fr/enfants-roms-letat-enfin-juge-578140	[Tribunal d'opinion]
1 juillet 2015	Politis	« Droits des enfants roms : l'État condamné »	http://www.politis.fr/Droits-des-enfants-roms-l-Etat.31739.html	[Tribunal d'opinion]
21 juillet 2015	RMC et RMC découverte	« Qu'est devenu Darius, le Rom lynché et laissé pour mort à Pierrefitte-sur-Seine? »	http://rmc.bfmtv.com/emission/qu-est-devenu-darius-le-rom-lynche-et-laisse-pour-mort-a-pierrefitte-sur-seine-902982.html	
21 juillet 2015	ASH	« Plusieurs associations appellent à un "moratoire immédiat" des évacuations de campements »	http://www.ash.tm.fr/actualites/actualites_detail.php?action=detail&val=86942&menu=gauche.html&rep_menu=../publication/&selectionnes=1&onglet=1	[CP du 20 juillet]
22 juillet 2015	L'Humanité	Les expulsions en plein boom estival	Version papier + http://www.humanite.fr/les-expulsions-en-plein-boom-estival-579919	[CP du 20 juillet]
27 août 2015	New York Times	French Police Dismantle Roma Camp on Paris Outskirts	http://www.nytimes.com/aponline/2015/08/27/world/europe/ap-eu-france-roma-camp.html?_r=0	Samaritain – La Courneuve

27 août 2015	France 24	Police dismantles France's oldest Roma slum	http://www.france24.com/en/20150827-police-dismantle-france-oldest-slum-paris-outskirts-roma-courneuve-samaritain	Samaritain – La Courneuve
27 août 2015	wiadomości	Francja: policja zlikwidowała na przedmieściach Paryża obóz Romów	http://wiadomosci.onet.pl/swiat/francja-policja-zlikwidowala-na-przedmiesciach-paryza-oboz-romow/tdvcs1	Samaritain – La Courneuve
27 août 2015	Metro Montréal	La France démantèle un ancien camp rom	http://journalmetro.com/monde/831938/la-france-demantele-un-ancien-camp-rom/	Samaritain – La Courneuve
27 août 2015	Yahoo	French police dismantles Roma camp on Paris outskirts	http://news.yahoo.com/police-dismantle-sprawling-roma-camp-paris-outskirts-124127881.html	Samaritain – La Courneuve
23 septembre 2015	Le Parisien	Si chères expulsions de bidonvilles	http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/si-cheres-expulsions-de-bidonvilles-23-09-2015-5119735.php	Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	Mediapart	Et pendant ce temps-là, les Roms continuent d'être expulsés	http://www.mediapart.fr/journal/france/230915/et-pendant-ce-temps-la-les-roms-continuent-d-etre-expulses	Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	Le Monde	Bidonvilles : « des expulsions sans solutions » selon le collectif Romeurope	http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2015/09/23/bidonvilles-des-expulsions-sans-solutions-selon-le-collectif-romeurope_4768603_1654200.html#0oAwmt5k4ZqJQ2js.99	Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	BFM TV	Les Roms, victimes d'un « véritable système de mise au ban » en France (Romeurope)	http://www.bfmtv.com/societe/les-roms-victimes-d-un-veritable-systeme-de-mise-au-ban-en-france-917022.html	Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	Respect Mag	Les Roms, victimes d'un « véritable système de mise au ban » en France (Romeurope)	http://www.respectmag.com/13129-les-roms-victimes-dun-veritable-systeme-de-mise-au-ban-en-france-romeurope	Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	France Culture	Interview de Guillaume Lardanchet	Journal de 18h	Sortie des rapports - 23 septembre
24 septembre 2015	France Culture	Interview de François Loret et Paris Radu		Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	TV Monde	Interview au journal de 14h	Copie de la vidéo archivée. Voir lien WeTransfer.	Sortie des rapports - 23 septembre
23 septembre 2015	Presse Océan	Nantes. Romeurope dénonce les expulsions et demande " une politique coordonnée"	http://www.presseocean.fr/actualite/nantes-romeurope-denonce-les-expulsions-et-demande-une-politique-coordonnee-23-09-2015-170	Sortie des rapports - 23 septembre à Nantes
23 septembre 2015	ASH	Les enfants Roms bénéficient peu de la protection de l'enfance, selon Romeurope	Version abonnée. Disponible en PDF.	Sortie des rapports - 23 septembre
24 septembre 2015	Presse Océan	Les Roms mis au rebut	Version papier	Sortie des rapports - 23 septembre à Nantes

24 septembre 2015	La Provence	Roms : le rapport qui accuse	http://www.laprovence.com/article/actualites/3590669/roms-le-rapport-qui-accuse.html	Sortie des rapports - 23 septembre à Marseille
28 septembre 2015 en ligne, en papier le 15 octobre	Lien social	Bidonvilles • Une population mise au ban	www.lien-social.com	Sortie des rapports - 23 septembre
2 octobre 2015	Liberté Hebdo	« Roms, la mise à l'écart »	Version papier	Sortie des rapports - 23 septembre
5 octobre 2015	La Marseillaise	« Les Roms, entre exclusion et bannissement »	Version papier + http://www.lamarseillaise.fr/analyses-de-la-redaction/dossier-du-jour/42328-romeurope-le-collectif-dirige-par-medecins-du-monde-a-publie-un-rapport-accablant-sur-la-politique-menee-par-le-gouvernement-une-politique-fondee-sur-l-expulsion-et-l-exclusion	Sortie des rapports - 23 septembre
7 octobre 2015	La gazette des communes	« Enfants roms : un public oublié ? »	http://www.lagazettedescommunes.com/412984/enfants-roms-un-public-oublie/	Sortie des rapports – 23 septembre / Enfants – scolarisation – protection
21 octobre 2015	Le Monde	« L'Île-de-France en quête d'une politique d'insertion des Roms »	http://abonnes.lemonde.fr/societe/article/2015/10/21/l-ile-de-france-en-quete-d-une-politique-d-insertion-des-roms_4793759_3224.html?xtmc=roms&xtcr=2	Conférence régionale IDF du 20 octobre
21 octobre 2015	Le Parisien	Encore 7000 Roms dans les bidonvilles d'Île-de-France	http://www.leparisien.fr/paris-75/encore-7-000-roms-dans-les-bidonvilles-d-ile-de-france-20-10-2015-5203847.php	Conférence régionale IDF du 20 octobre

ANNEXE 2

PRET DE L'EXPOSITION « LES ROMS. LUTTONS CONTRE LES IDEES RECUES » EN 2015

Dates de prêt		Organisme/ Structure	Ville	Objet de la manifestation/événement
Début	Fin			
01.09.15	16.10.15	Médiathèque Matéo Maximoff	Paris	Inauguration de l'exposition avec vernissage le 14.10.2015
28.09.15	18.10.15	RomsActions	Grenoble - 38	02.10.15: Rassemblement contre la violence 10.10.15 : Rassemblement de solidarité avec les migrants

15.10.15	10.11.15	ASET 93	Pantin- 93	17.10.15: rentrée de l'ASET avec adhérent.e.s
16.10.15	01.11.2015	Rencontres Tsiganes	Marseille - 13	22.10.15 : bilan de 15 ans de présence des tsiganes à Marseille - projection du film AFERIM
/	/	Association Hors du Cadre	Cergy - 95	Exposition "Tous les chemins mènent aux Roms" dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale
22.11.15	23.11.15	Ligue des Droits de l'Homme	Anthony 92	22.11.15: Semaine de solidarité internationale
19.11.15	22.01.16	Emmaüs Avenir	Neuilly Plaisance - 93	
/	/	Du côté des femmes	Cergy - 95	
13.11.15	13.11.2015	LDH	Paris	13.11.15: lancement de 3 vidéos de la LDH à la Ville de Paris
26.11.15	27.11.15	FERC-CGT Education	Paris	26 et 27.11. 15: Journées nationales de la FERC-Education
27.11.15	29.11.15	CCFD - Journées du groupe thématique "Roms"	Paris	Week-end national des groupes locaux du CCFD sur le thématique "Roms"

Légende : public-cible des expositions

Tout public
Institutions
Professionnel-le-s de l'éducation
Public jeune
Travailleur/ses social/es
Bénévoles et militant-e-s